



Rapport d'activité 2006

Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre

Mobiliser nos énergies pour soutenir
le développement durable des
collectivités nivernaises



Sommaire

Édito

Stratégie et chiffres-clés

Accompagner les collectivités dans leurs missions de service public

Énergies

Garantir à l'ensemble de nos concitoyens
un service public de distribution de l'électricité et du gaz de qualité

Réseaux électriques : qualité de la distribution et valorisation du patrimoine

Énergies : promouvoir des solutions alternatives

Maîtriser les dépenses d'énergie

Environnement / Cadre de vie

Éclairage public : apporter des solutions novatrices plus fiables et plus économiques

Améliorer la fiabilité et les performances de l'éclairage public

Traitement des déchets : tendre vers une plus grande maîtrise des coûts

Collecte sélective : offrir un accompagnement renforcé aux collectivités

Bâtir et aménager les espaces publics

Technologies de l'information et de la communication

Accompagner les collectivités vers l'e-administration

Préparer la mise en place du SIG

Développer les infrastructures de télécommunications

Organisation et moyens

S'organiser pour répondre aux attentes des collectivités



3

4

4

7

7

10

12

15

16

16

19

22

25

27

30

30

32

34

36

36



Édito

Guy Hourcabie
Président du Siseen

*Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,*

Le Siseen, regroupant l'ensemble des communes du département, est bien la maille la plus pertinente pour assurer dans les meilleures conditions la mission d'autorité organisatrice de la distribution de l'électricité en Nièvre, à la fois proche de ses mandants et forte vis-à-vis de ses interlocuteurs. La loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie incite d'ailleurs très fortement à mettre en place sur l'ensemble du territoire national des syndicats départementaux d'énergies, ce que nous avons réalisé en Nièvre depuis longtemps. Notre engagement au plan hexagonal, au sein de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) nous permet d'être mieux écouté et plus efficace dans notre soutien quotidien aux collectivités nivernaises !

L'innovation se situe au cœur de nos activités 2006 ; elle s'illustre dans chacun des trois grands domaines d'intervention du Siseen. Dans le souci de la parfaite maîtrise de la demande énergétique, nous apportons aux collectivités les solutions les plus économiques et performantes afin de réduire leurs consommations d'énergie. L'utilisation de nouveaux types de lampes économes en énergie, la modernisation des organes de commandes et la mise en place d'horloges astronomiques, la réalisation d'audits énergétiques, sont autant de solutions qui permettent aux collectivités de tendre vers une meilleure maîtrise de leurs coûts énergétiques.

Nous œuvrons, chaque jour, pour garantir aux Nivernais un service public de qualité contribuant à améliorer leur cadre de vie tout en préservant le développement durable de notre territoire, avec notamment la promotion des énergies renouvelables, la mise en place de solutions de tri valorisation optimisées pour la collecte de déchets. La démarche de qualité environnementale nous permet, en outre, de proposer une approche globale dans la conception des projets que nous traitons, comme c'est le cas pour la nouvelle école maternelle de Lormes.

Pour soutenir les collectivités dans leurs efforts de généralisation de l'usage des technologies de l'information et de la communication, nous les accompagnons, les conseillons et les formons. Nous offrons, aujourd'hui, des services à la pointe de la modernité avec la numérisation du cadastre et la mise en œuvre du système d'information géographique, véritable outil stratégique et mutualisé de gestion du territoire.

L'expérimentation que nous conduisons sur l'utilisation des courants porteurs en ligne pour faire passer les données numériques par le fil électrique, peut représenter une solution alternative d'accès à l'Internet haut débit pour certaines communes ou "écarts" mal ou difficilement desservis, en services de télécommunications.

Outil de coopération intercommunale au service des collectivités, le Siseen entend répondre à leurs sollicitations de manière efficiente et moderne. Il investit pour cela beaucoup dans la formation de ses personnels et perfectionne régulièrement ses compétences dans ses différents domaines d'intervention.

Réussir le développement durable de notre territoire est l'enjeu majeur pour lequel nous devons, plus que jamais, mobiliser nos énergies en agissant de façon solidaire et mutualiste sur toute la Nièvre et pour tous les Nivernais !

Accompagner les collectivités dans leurs missions de service public

En 2006, 56 nouvelles communes ont transféré leurs compétences au Sieeen. Toujours à l'écoute de son environnement, le Syndicat continue de mettre en œuvre des actions en phase avec les attentes des collectivités locales.

Les missions du Sieeen, définies dans ses statuts, sont assurées dans le respect des dispositions du code des marchés publics et de la loi sur la liberté du commerce et de l'industrie.

Elles se répartissent entre les compétences que ses collectivités adhérentes lui transfèrent et les prestations de services qui peuvent lui être confiées. Quelle que soit la demande, le Sieeen apporte aux collectivités du département, son expertise technique et, souvent, une participation au financement des activités.

Organisation statutaire des missions du Syndicat

Transfert de compétence

Distribution publique de l'électricité
 Distribution publique du gaz
 Production décentralisée d'électricité
 Achat d'énergie
 Éclairage public et signalisation lumineuse
 Traitement des déchets ménagers et assimilés
 Réseaux et infrastructures de télécommunication
 Réseaux de chaleur

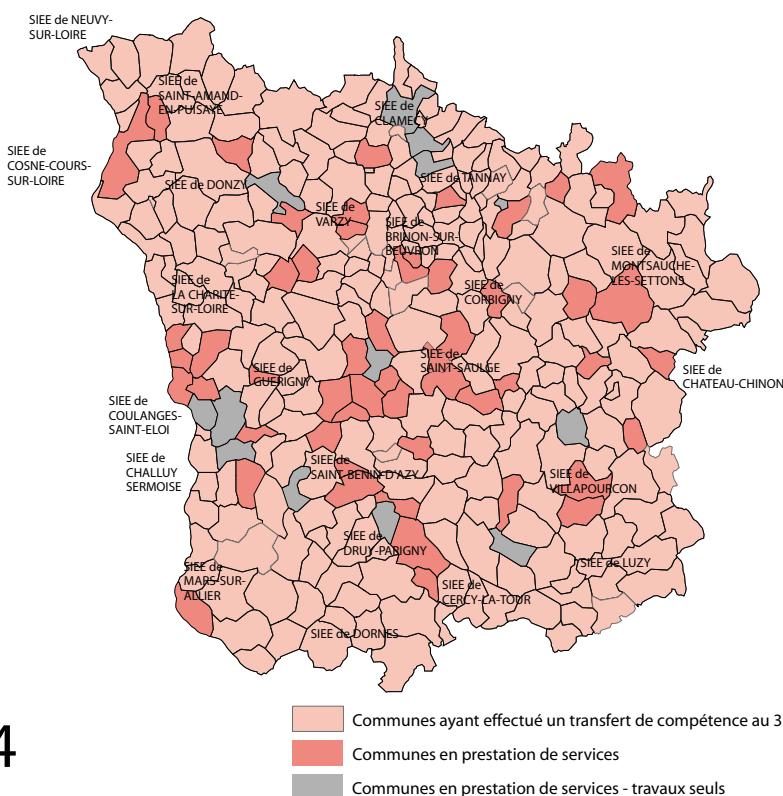
Prestation de service

Éclairage public et signalisation lumineuse
 Réseaux et infrastructures de télécommunication
 Architecture et gestion patrimoniale
 Technologies de l'information et de la communication
 Cartographie et exploitation de données numérisées
 Déchets ménagers et assimilés
 Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé
 Réseaux de chaleur



Éclairage public à Marzy

253 communes ont transféré leur compétence éclairage public



Transfert de la compétence

Au 31/12/2006, le Conseil Général, 253 communes et 2 communautés de communes avaient transféré la compétence Éclairage Public au Sieeen. Les modalités d'adhésion au titre de la compétence Éclairage Public pour les travaux neufs et l'exploitation (entretien et maintenance) incluent le versement d'une cotisation annuelle de 0,30 € par habitant plafonnée à 1 500 € et d'un forfait par commande et foyer lumineux de 18,50 €.

La cotisation et le forfait à hauteur de 2 € sont réservés à la prise en charge des frais de fonctionnement de la structure du service (maîtrise d'œuvre et exploitation).

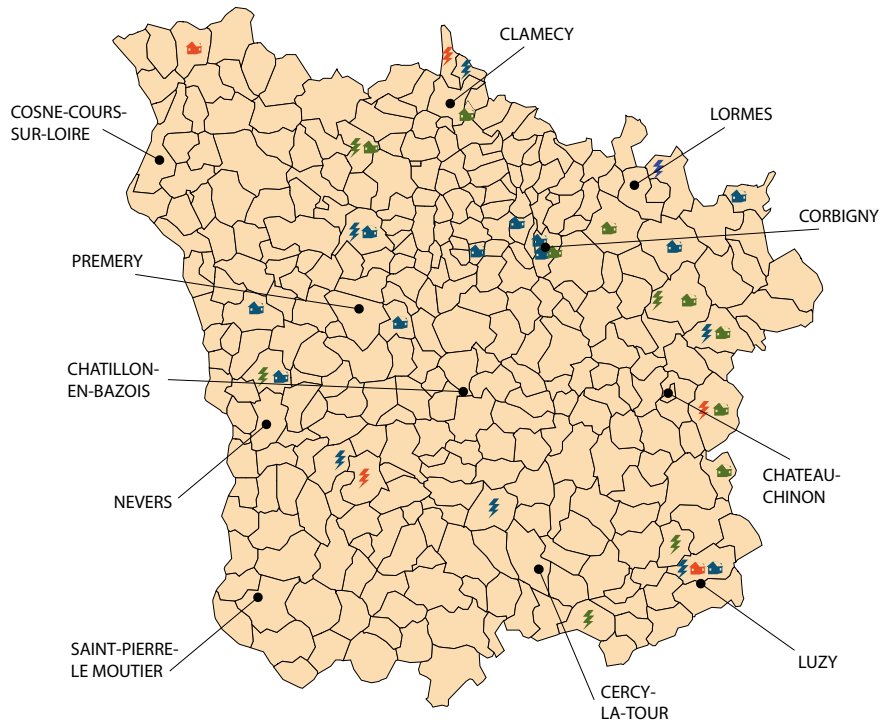
La contribution de la commune au coût des travaux neufs a été définie comme suit :

- 50 % pour les travaux jusqu'à 10 000 € HT
 - 40 % pour les travaux au-delà de 10 000 € HT
- La TVA est prise en charge et récupérée par le Sieeen l'année n+2 dans le cadre du FCTVA.



Rond point du Casino de Pougues-les-Eaux

Chaudières collectives et études service énergie 2006



Chaudières collectives

- En fonctionnement
- En étude de faisabilité
- En analyse d'opportunité

Études Service Énergie

- Commune pilote
- Commune en phase de suivi
- Commune en phase A.E.G.

Développement des réseaux de chaleur

Depuis décembre 2005, les communes nivernaises peuvent adhérer au Siseen pour la compétence réseaux de chaleur. Dans ce cadre, le Syndicat peut financer et réaliser, sous sa maîtrise d'ouvrage, une chaufferie bois sur le territoire de la commune ainsi qu'un réseau de chaleur reliant cette chaufferie aux différents bâtiments municipaux à chauffer. La commune de Planchez est la première collectivité à avoir adhéré, en 2006, à la compétence réseaux de chaleur.

En 2006, la collaboration en cours avec le PNR du Morvan, pour le développement des réseaux de chaleur, s'est poursuivie. Un chargé de mission Énergies Renouvelables, dont le poste est financé en partie par le Syndicat, assure la promotion des chaufferies bois auprès des élus du Morvan. Le Siseen intervient, pour sa part, dans la réalisation des analyses d'opportunités et les études de faisabilité.

Ce partenariat poursuit les objectifs suivants :

- Maîtriser la demande d'énergie
- Couvrir les besoins thermiques des bâtiments communaux (70 % des besoins) en participant au développement durable et en limitant l'effet de serre
- Valoriser les ressources naturelles disponibles localement en accompagnant les communes dans une démarche vertueuse d'utilisation du bois qui assure aussi le développement économique local.



Silo chaufferie à Millay

La convention définit :

- Les conditions d'utilisation et d'exploitation des biens par la commune
- Les engagements financiers
- Les obligations du Syndicat en terme de maintien des installations en bon état de fonctionnement
- Le contrôle du bon usage de l'équipement



Chaudière à Arquian

Des analyses d'opportunités ont aussi été entreprises pour les communes de Marigny-l'Église et Blismes. La réalisation d'une chaufferie et de son réseau de chaleur, dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée, a été lancée fin 2006 pour la commune de La Chapelle Saint-André. Plusieurs communes du Morvan ont fait des études de faisabilité pour se doter d'un réseau de chaleur : Arleuf, Planchez, Ouroux-en-Morvan, Lormes et la Communauté de communes du Pays Corbigeois.



Stockage de plaquettes forestières à Millay

Travaux de maintenance et de réparation nécessaires au maintien du bâtiment et des installations techniques en bon état de fonctionnement

Option 1 : à la charge du SIEEEN

Le SIEEEN perçoit une provision comprise dans le loyer dû par la commune.

Option 2 : à la charge de la commune

La commune s'engage :

- À l'occasion des travaux de réparation, à utiliser et/ou acquérir des matériels et matériaux de même qualité que ceux initialement mis à sa disposition ;
- à effectuer les opérations d'entretien et de maintenance des biens en conformité avec les règles de l'art, en faisant notamment appel à un réparateur certifié.

Traitement des déchets ménagers et assimilés

En décembre 2006, les collectivités adhérentes ont choisi de déléguer leur contrat de valorisation des emballages ménagers au SIEEEN.

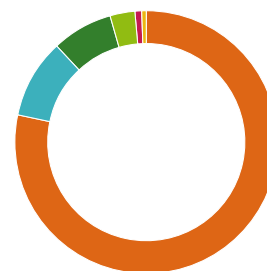
La signature du contrat unique, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006, permet aux communes de profiter de nombreux avantages comme :

- La gestion administrative
- La rationalisation logistique avec des envois globalisés et des rythmes d'expédition améliorés
- La majoration des soutiens accordés du fait de la densité de population concernée.

Ainsi, le SIEEEN perçoit les soutiens au nom des collectivités et les leur redistribue selon leur tonnage d'emballages triés. Grâce à son bassin et à la densité de population, le SIEEEN récupère une plus-value en soutien de 260 000 €. Cette somme sera répartie entre les communes adhérentes selon une grille précise qui a déjà été définie par les élus.

Les communes non-adhérentes peuvent toujours bénéficier, sur demande, de l'assistance technique et administrative du Syndicat dans le cadre d'une prestation de service.

Prévisionnel des tonnages livrés aux filières



- Verre PAV : 4 323 t
- Carton (hors déchets) : 538 t
- Plastique : 412 t
- Acier : 178 t
- Bricks : 47 t
- Aluminium : 19 t



Collecte en benne bi-compartmentée



Point d'apport volontaire



Broyage des bio-déchets



Dissimulation de réseaux à Brèves

Garantir à l'ensemble de nos concitoyens un service public de distribution de l'électricité et du gaz de qualité

Contrôle général et systématique

En 2006, le directeur assisté des agents du service technique Électricité ont, suite au congé longue maladie de l'ingénieur, assuré au quotidien, le contrôle de l'activité d'EDF et de Gaz de France.

Le contrôle a notamment porté sur :

- L'examen des dossiers de consultation d'EDF et de Gaz de France
- Le suivi des réclamations d'usagers
- Le contrôle de la conformité des ouvrages.

Tout usager du service public du gaz ou de l'électricité peut faire appel à la médiation du Siseen pour tout différend l'opposant à EDF ou Gaz de France Services Nièvre.

Contrôle des immobilisations comptables des réseaux de distribution publique d'électricité

Les contrôles effectués, en 2006, révèlent un déséquilibre important très préjudiciable au Siseen entre les conditions de valorisation des ouvrages mis en concession par EDF et ceux mis en concession par le Syndicat. Ainsi, au regard de l'ensemble des contrôles effectués, il ressort qu'à chaque fois que 1 000 € sont investis sur la concession Nièvre, EDF valorise les ouvrages qu'elle réalise à hauteur de 1 268 € alors que ceux réalisés par le Siseen ne sont valorisés qu'à hauteur de 674 €.

En janvier 2006, lors d'une réunion entre la direction Rhône-Alpes Bourgogne d'EDF, en charge des contrats de concession, et le Président du Siseen assisté du directeur de la FNCCR, il a été acté qu'un ouvrage de distribution d'électricité devrait avoir la même valeur quelle que soit son origine. EDF doit faire des propositions au Siseen pour valoriser, à l'avenir, de façon égalitaire les ouvrages mis en concession et compenser le déséquilibre accumulé avec le temps entre la valorisation du compte « droit du concédant » et celle du compte « droit du concessionnaire ».

Le Président du Siseen, dirige un groupe de travail national sur le sujet de la comptabilité du concessionnaire au sein de la FNCCR. Suite à son intervention, une motion portant sur la transparence de la comptabilité, a été adoptée au Congrès de la FNCCR, le 15 septembre 2006 à Bordeaux (Cf.résumé p.9).

Mission d'expertise spécifique

Le service de contrôle de concession a, par ailleurs, préparé le dossier de consultation portant sur une mission d'expertise spécifique qui traitera de la distribution de l'électricité et de gaz.

Pour l'électricité, le contrôle portera sur l'évaluation :

- De la vulnérabilité des réseaux et de la continuité de fourniture par l'examen de la maintenance et de l'entretien des ouvrages concédés
- Des besoins en renouvellement de réseau dans les 20 communes urbaines que compte la concession
- Des services offerts aux particuliers et clients éligibles
- Du traitement des réclamations des particuliers.

Pour le gaz, le contrôle évaluera la sécurité sur les 28 communes concernées, notamment :

- La gestion des appels d'urgence
- La maintenance des ouvrages, la surveillance de leur étanchéité et le renouvellement des matériels vétustes
- L'analyse des incidents d'exploitation.

Activité de la commission contrôle des concessions

La commission contrôle des concessions a porté une attention particulière à différents points du compte rendu d'activités de concession 2005 d'EDF :

- **Le tarif de Première nécessité pour l'électricité (TPN)** : il est en vigueur, depuis le 10 février 2000, pour les personnes à faibles revenus. Il appartient à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de transmettre à EDF la liste des foyers concernés. En 2006, 1 552 foyers nivernais ont pu en bénéficier. Or, il apparaît que la liste communiquée par la CPAM à EDF est incomplète et que de nombreuses familles nivernaises éligibles au TPN n'en bénéficient pas encore.
- **La qualité de la fourniture d'électricité** : le temps moyen de coupure vu par un client



Travaux mixtes : électricité, gaz, éclairage publique à Dornecy

basse tension a été, en 2006, de 102 minutes sur la Nièvre (65 en 2004) ; 20 363 clients ont subi plus de 3h de coupures HTA. La forte dégradation de la fourniture d'année en année n'est pas seulement due aux aléas climatiques ; elle résulte vraisemblablement de la baisse significative des moyens et la réduction des programmes de maintenance et d'entretien des réseaux du concessionnaire. Des investissements importants apparaissent, aujourd'hui nécessaires, pour fiabiliser les réseaux, notamment sur les ossatures HTA, vétustes ou situées en zone boisée. La Nièvre est, par ailleurs, peu concernée par les investissements en Bourgogne visant à améliorer la fiabilité des réseaux THT et HTB ainsi que des postes sources HTB/HTA. En outre, même si EDF a indemnisé à hauteur de 2 % les 4 500 clients ayant subi plus de 6h de coupures, en 2005, cette somme demeure totalement symbolique et dérisoire ! La mission d'expertise en cours va permettre au Siseen de disposer de données objectives sur les conditions d'exécution par EDF de sa mission de service public.

Espaces Info-Énergie

Les deux Espaces Info-Énergie (EIE) mis en place dans la Nièvre avec Habitat et Développement 58 et le PNR du Morvan, s'inscrivent en réponse au Programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique. Leurs missions consistent à apporter conseils et assistance aux Nivernais pour les aider à mieux maîtriser leurs consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables afin de lutter contre le changement climatique. En 2006, les EIE ont enregistré 1 600 demandes de renseignements dont 80 % étaient des contacts téléphoniques qui ont généré l'envoi de 4 946 documents.

Consommation (en kWh)	2003		2004		2005	
Clients tarif bleu	147 818		148 987		147 128	
Clients tarif jaune et vert	1 670		1 691		1 633	
Total clients	149 488		150 678		148 761	
Total consommations (kWh)	1 151 736 997		1 186 771 266		1 152 099 772	
Longueurs réseaux	2003		2004		2005	
Réseau HTA (km)						
Aérien	4 573	75 %	4 543	74 %	4 517	74 %
Souterrain	1 561	25 %	1 597	26 %	1 630	26 %
Total	6 134		6 140		6 147	
Réseau BT (km)						
Aérien	3 515	77 %	3 454	75 %	3 399	73 %
Souterrain	1 062	23 %	1 139	25 %	1 209	27 %
Total	4 577		4 593		4 608	
Réseau HTA-BT (km)						
Aérien	8 088	76 %	7 997	75 %	7 916	74 %
Souterrain	2 623	24 %	2 736	25 %	2 839	26 %
Total	10 711		10 733		10 755	
Postes de transformation HTA-BT	6 311		6 301		6 313	



33^{ème} Congrès
de la F.N.C.C.R à Bordeaux

94 % des demandes provenaient des particuliers et concernaient les aides financières et le montage de dossiers pour le chauffage et les énergies renouvelables. En matière d'ENR, la demande est centrée sur le chauffe-eau solaire et le chauffage au bois.

Les Espaces Info-Énergie ont, en outre, participé à 9 événements et 5 conférences sur la Nièvre qui leur ont permis de sensibiliser quelques 500 personnes durant l'année 2006.

Congrès de la FNCCR à Bordeaux

Le congrès de la FNCCR s'est tenu du 13 au 15 septembre 2006 à Bordeaux. Les débats concernant les autorités organisatrices de la distribution d'électricité et de gaz ont conclu, entre autres, à la nécessité de rechercher une maille de coopération intercommunale suffisante pour exercer avec efficacité les missions de service public dévolues aux collectivités territoriales. Plusieurs points importants ont été abordés : la qualité de l'électricité, le raccordement des réseaux de distribution, la prise en compte des coûts de développement de réseau par les autorités organisatrices, la nécessité de conserver la dimension locale du service public de fourniture d'électricité et de gaz au tarif réglementé de vente. La dimension départementale apparaît comme la plus adaptée pour l'organisation d'un tel service public. Le Siseen regroupe l'ensemble des communes de la Nièvre et constitue par conséquent la maille la plus pertinente pour assurer la mission d'autorité organisatrice de la distribution de l'électricité.

Délégation nivernaise au
Congrès de la F.N.C.C.R

Deux motions ont été adoptées à la fin du congrès. La première concerne le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité. Les autorités organisatrices de la distribution d'électricité demandent que les besoins de financement des travaux de développement et de raccordement des réseaux publics de distribution d'électricité réalisés sous leur maîtrise d'ouvrage soient inventoriés et intégrés dans les investissements couverts par le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité.

La seconde, présentée et soutenue par le Président du Siseen, est relative à la valorisation comptable des ouvrages concédés.

Elle précise que les ouvrages concédés, appartenant aux autorités concédantes, doivent être comptabilisés de façon transparente sous le contrôle de l'autorité concédante quelle que soit son origine. La pratique actuelle d'EDF consiste à appliquer un barème qu'elle a défini de façon unilatérale et qui sous-valorise les travaux réalisés par les collectivités locales. Il a ainsi été constaté que certains ouvrages sont sous-valorisés de plus de 40 % ! EDF devrait donc revoir ses pratiques et définir de nouvelles modalités en concertation avec la FNCCR.



Convention cadre départementale solidarité énergie

Le Siseen abonde le dispositif d'aide aux ménages en situation de précarité, leur permettant ainsi d'avoir accès à l'électricité et au gaz. Géré par le Conseil Général, ce dispositif répond à un double objectif :

- Apporter une aide d'urgence qui pallie les factures d'énergie impayées
- Organiser des actions de prévention auprès des ménages en situation difficile pour qu'elles maîtrisent mieux leurs consommations énergétiques.

En 2006, le Siseen a accordé 28 000 € au fonds d'aide à l'énergie, soit 2 000 € de plus qu'en 2005.



Réseaux électriques : qualité de la distribution et valorisation du patrimoine

Le service Électricité rationalise son fonctionnement pour garantir la qualité du réseau électrique sur tout le Département et mieux l'intégrer dans l'environnement.



Enfouissement de réseaux à Chaulgnes

Les nouvelles consultations lancées en 2006 ont porté sur différents marchés :

- Le recyclage des poteaux béton
- L'aménagement de l'ancienne RN 7 à Pougues-les-Eaux
- Le renouvellement des marchés à bons de commandes pour les lots 1, 3 et 5
- La dissimulation des réseaux Rue du Nord à Dornecy (dans le cadre de l'aménage du Gaz)
- L'éclairage public de l'entrée Nord à Cosne-sur-Loire
- L'aménagement de la zone d'activités du four à chaux à Decize.

Le service Électricité a profité du renouvellement des marchés pour réorganiser et rationaliser son fonctionnement. En interne, il s'organise autour d'une direction partagée avec un pôle administratif et financier géré par le directeur des travaux et un pôle technique confié à son adjoint. Sur le terrain, la Nièvre est découpée en 3 zones, Nord, Centre et Sud, calquées sur la carte des marchés de travaux. Chaque zone est sous la responsabilité d'un binôme composé d'un technicien et d'un surveillant de chantier, interlocuteurs privilégiés des communes. Le technicien référent est chargé de définir les besoins, concevoir et chiffrer les projets alors que le surveillant assure le suivi de la bonne exécution des travaux.

L'année 2006 a été marquée par un allongement des délais de réalisation des travaux d'électrification rurale dans leur ensemble. Le Siseen a ainsi

dû faire face aux intempéries durant les 2 premiers mois de l'année, aux difficultés d'approvisionnement de nos entreprises en matériel (câbles, postes de transformations, lanternes et candélabres). À cela, s'ajoutent de nombreux cas de vols de câbles sur chantier !

Renforcements de réseaux

52 opérations ont été commandées en 2006 pour un montant global de 2 334 000 € TTC. Elles se répartissent comme suit :

- 36 renforcements programmés
- 5 renforcements en urgence coup par coup
- 11 tickets jaunes.

15 chantiers ont été mis en service durant l'année et 17 étaient en cours d'exécution. Les 20 chantiers restants seront réalisés d'ici la fin du premier semestre 2007.

La planification des besoins de la part d'EDF demeure insuffisante. En effet, le volume des travaux en instance apparaît très important au regard de l'inventaire sur l'électrification rurale réalisée en 2005. Or, seules 57 fiches avant-projets avaient été transmises au Siseen par EDF au 31 décembre 2006. Il faut donc craindre l'apparition en cours d'année de renforcements urgents à réaliser au coup par coup dans de mauvaises conditions.

Ce manque d'anticipation, qui résulte d'un déficit en moyens humains d'EDF Service Nièvre, rend difficile la mise en souterrain conjointe des réseaux d'éclairage public et de télécommunications.

Extensions de réseaux

Les modalités de financement des extensions de réseaux s'inscrivent dans le cadre des lois Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) et Urbanisme et Habitat (UH). En 2006, 125 extensions ont été commandées pour un montant de 1 751 600 € TTC. Au 31 décembre 2006, 73 chantiers ont été mis en service, 13 étaient en cours d'exécution et 17 débutaient. Les 22 autres chantiers seront réalisés durant le premier trimestre 2007.

Enfouissement de réseaux à Saint-Parize-en-Viry



Dotations financières 2006

FACÉ AB	1 395 000 €
FACÉ C	1 170 000 €
FACÉ S	225 000 €
Conseil général	457 000 €
EDF (convention réseaux vétustes)	250 000 €
Redevance de concession R2	1 062 000 €

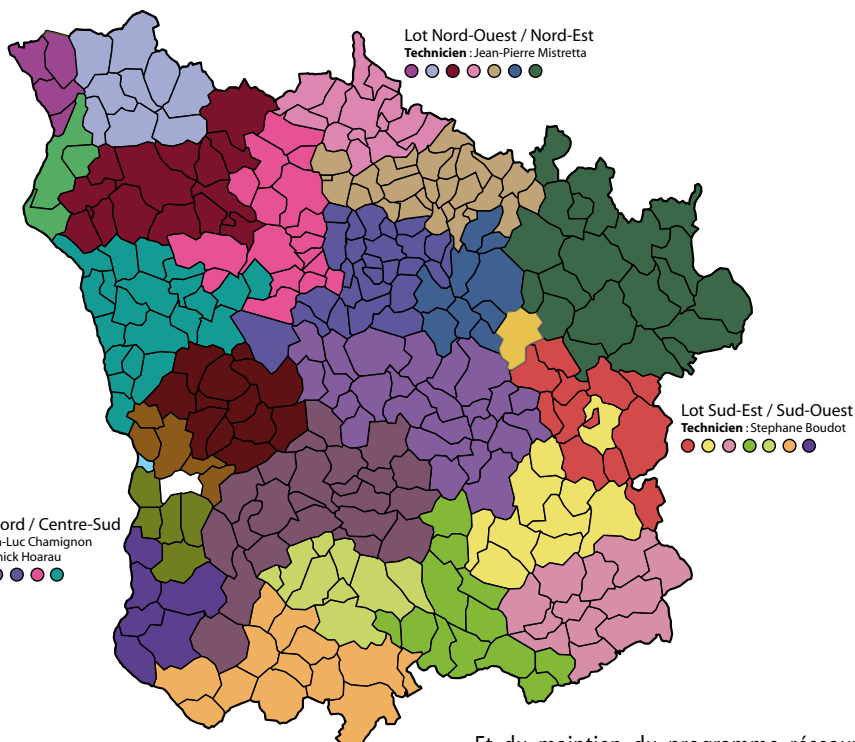
Chiffres d'affaires 2006 par entreprise

AMEC SPIE	2 049 219,98 €
ENTREPRISE ELECTRIQUE	1 676 431,20 €
CEME	298 737,42 €
ETDE	1 957 637,06 €
ABM	1 541 815,51 €
CEE	1 191 383,30 €
BONGARD-BAZOT	90 594,33 €
BOULET	43 471,54 €

Total 8 849 290,34 €

Découpage par zone et syndicats primaires

	SIEE de Château-Chinon
	SIEE de Brinon-sur-Beuvron
	SIEE de Cergy-La-Tour
	SIEE de Challuy / Sermoise-sur-Loire
	SIEE de Clamecy
	SIEE de Corbigny
	SIEE de Cosne / Tracy / Saint-Père
	SIEE de Coulanges-Les-Nevers / Saint
	SIEE de Dornes
	SIEE de Druy-Parigny
	SIEE de Guérigny
	SIEE de La Charité-Sur-Loire
	SIEE de La Puisaye
	SIEE de Luzay
	SIEE de Mars-Sur-Allier
	SIEE de Montsauche-Les-Settons
	SIEE de Neuvy-Sur-Loire
	SIEE de Saint-Benin-D'Azay
	SIEE de Saint-Saulge
	SIEE de Tannay
	SIEE de Varzy
	SIEE de Villapourçon
	SIEE de la Vallée de Nohain
	Ville de Fourchambault
	Ville de Nevers



Dissimulations de réseaux

En 2006, le Siseen a passé commande de 24 opérations auprès de ses entreprises pour un montant de 2 070 000 € TTC. Le volume de demande en instance demeure très important : plus de 70 dossiers sont en attente de financement. Ils représentent au moins trois années de programmation de travaux.

Une opération d'intégration de réseaux d'une importance particulière a été réalisée à Pougues-les-Eaux sur l'ancienne Nationale 7. Elle a été traitée dans le cadre d'un marché de travaux spécifique pour un montant global ER/EP de 466 000 €.

La commission départementale s'est réunie le 1^{er} décembre 2005 et a procédé au classement des dossiers 2006. Les communes ont pu ainsi inscrire les crédits nécessaires dès le budget primitif et donner leur accord pour la réalisation de leur dissimulation de réseaux avant le 1^{er} mars 2006.

Ces nouvelles dispositions vont permettre d'accélérer encore sensiblement la consommation des crédits FACÉ C, même si au plan national, le Siseen figure déjà parmi les syndicats qui les consomment le plus rapidement.

Sécurisation des ouvrages

Le Siseen a commandé 23 chantiers en 2006 (FACÉ sécurisation + réseaux vétustes) pour un montant évalué à 1 332 000 € TTC. 11 chantiers ont été mis en service en novembre 2006.

Pour assurer le financement des travaux, le Siseen dispose des dotations suivantes :

- De la tranche S du FACÉ : 225 000 € soit environ 645 000 € TTC de travaux

• Et du maintien du programme réseaux vétustes co-financé par EDF et le Syndicat : 250 000 € d'EDF abondant à hauteur de 40 % du montant HT, soit 750 000 € TTC des travaux. 10 opérations étaient en cours d'exécution. Deux autres ont démarré en novembre 2006 pour être mis en service début 2007.

Les besoins en matière de fiabilisation des réseaux basse tension demeurent très importants sur le département.

Au 1^{er} novembre 2006, 43 dossiers de sécurisation étaient encore à traiter.

Renforcements de réseaux	Nombre	Montant TTC
Travaux commandés	52	2 334 000 €
Coût moyen par dossier		44 884,61 €

Extensions de réseaux	Nombre	Montant TTC
Travaux commandés	125	1 751 600 €
Coût moyen par dossier		14 012,80 €

Dissimulations de réseaux	Nombre	Montant TTC
Travaux commandés	24	2 070 000 €
Coût moyen par dossier		86 250 €

Sécurisations des ouvrages	Nombre	Montant TTC
Travaux commandés	23	1 332 000 €
Coût moyen par dossier		57 913,04 €

Cartographie des réseaux électriques					
Années	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de dossiers	175	181	215	205	190



Enfouissement de réseaux à Bitry

Énergies : promouvoir des solutions alternatives

Le développement des énergies renouvelables se poursuit sur les axes stratégiques définis par l'étude régionale de 2003.

Production décentralisée d'énergie de source hydraulique, développement de l'énergie solaire, structuration de la filière bois à travers les réseaux de chaleur, le Siseen a concrétisé un ensemble d'actions initiées en 2005. La prise en compte de la Haute Qualité Environnementale (HQE) vient renforcer la dynamique de développement des énergies renouvelables. Tous les projets instruits par le service Architecture font l'objet d'une étude comparative en matière de gestion de flux (énergie-eau-air) selon cette démarche.

Photovoltaïque

Un projet d'alimentation d'une ferme isolée en photovoltaïque, à Saint-Agnan, a été achevé en 2006 pour un montant de 29 546 € TTC. Il a été financé à hauteur de 65 % par le FACÉ, 5 % par le particulier et complété par le PREMED, le Siseen récupérant la TVA dans le cadre du FCTVA.

Par ailleurs, la production de la centrale photovoltaïque installée sur la toiture de l'atelier du Sceep est conforme aux prévisions avec 10 004 kWh sur l'année. Vendue 14,66 centimes d'euro à EDF, l'énergie produite a généré une recette de 1 700 €.

En complément de la centrale, le Siseen a installé un chauffe-eau solaire de 5m² sur la toiture du Sceep. L'objectif est double :

- Limiter la consommation d'électricité pour la production d'eau chaude, notamment de mai à septembre
- Renforcer auprès des élus et des scolaires l'intérêt de l'atelier du Sceep comme site-pilote et témoin pour les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.



Éclairage photovoltaïque du village vacances de Saint-Agnan



Maîtrise de la demande d'électricité

La maîtrise de la demande d'électricité (MDE) constitue une solution alternative aux solutions réseaux classiques, à savoir les renforcements. Elle vise à agir directement sur le réseau ou chez les particuliers pour limiter la consommation d'énergie. Les solutions mises en œuvre permettent ainsi de pallier les fluctuations et d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité. Sur les 5 départs validés avec EDF, 1 site a été traité par équilibrage du réseau à Mars-sur-Allier, deux étaient en cours de travaux à Alluy et Narcy et deux autres en phase d'étude pour ajuster les solutions proposées aux abonnés. La recherche de 6 autres départs favorables est toujours en concertation avec EDF.



Desserte photovoltaïque site isolé à Chasnay



Barrage central des Settons

Hydraulique

En 2004, un programme de recensement des sites potentiels de production d'énergie hydraulique avait été initié dans le cadre d'une démarche régionale. Le Sieeen identifie depuis 2005, avec des financements de l'ADEME, tous les ouvrages sur les cours d'eau présentant une hauteur de chute et un débit permanent dans le Morvan.

Ce sont essentiellement d'anciens moulins, des étangs et des barrages. Si les conditions techniques et économiques sont intéressantes et s'il n'y a pas d'impact sur l'environnement, le Sieeen soutient la réalisation de quelques projets. Lors du recensement 2006, les évaluations de puissance par mesures ont concerné 45 moulins et 32 autres sites à potentiel plus limité, essentiellement des étangs.

Une étude plus approfondie a aussi été lancée en octobre 2006 sur 11 sites qui présentent un potentiel de production hydro électrique à priori intéressant. Ces études, confiées, dans le cadre d'un marché public, au bureau d'étude SERT, permettront, en accord avec les propriétaires de relancer la production de certains sites. En deux ans, 175 sites auront ainsi été recensés dans le Parc naturel régional du Morvan.

L'exploration d'autres sites au delà du périmètre du PNRM est étudiée au cas par cas. Les Forges de la Chaussade à Guérigny, objet d'une première étude, s'inscrit également dans ce programme.

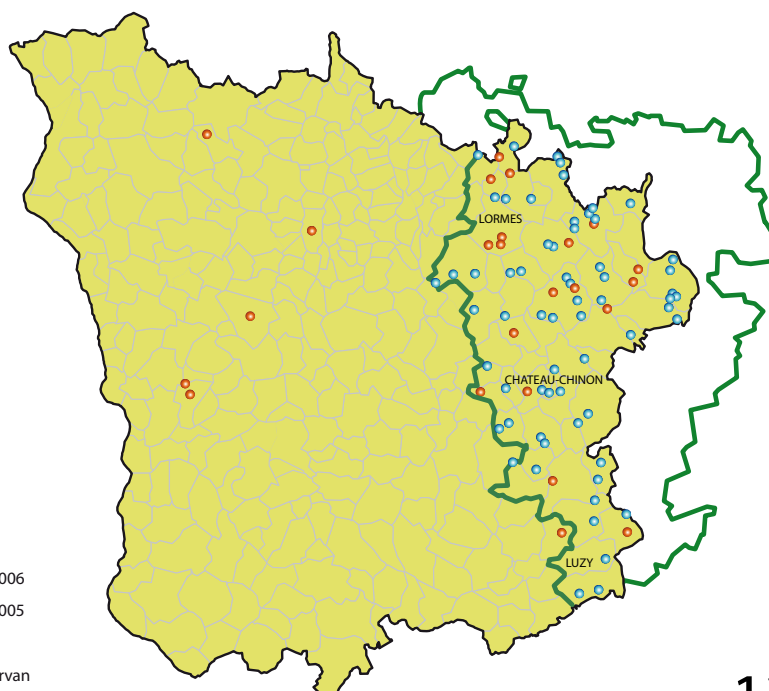


Moulin de Palaizot à Moux-en-Morvan



Moulin de Chassy à Mhère

Potentiel de production d'énergie hydraulique



- Moulins recensés en 2006
- Moulins recensés en 2005
- Limites communales
- Limites du PNR du Morvan
- Limites départementales

Plusieurs analyses d'opportunité pour la réalisation de chaufferies bois et de réseaux de chaleur associés ont été réalisées en 2006

Type d'étude	Commune	Puissance	Nombre de bâtiments
Analyse d'opportunité	Millay€	120 kW	2 bâtiments
Analyse d'opportunité	Corbigny *	600 kW	4 bâtiments
Analyse d'opportunité	Marigny l'Église *	140 kW	2 bâtiments
Étude de faisabilité	Champlemy	280 kW	7 bâtiments
Étude de faisabilité	Pousseaux	238 kW	9 bâtiments
Étude de faisabilité	Ourox-en-Morvan *	600 kW	10 bâtiments
Étude de faisabilité	CC Pays Corbigeois *	350 kW	1 bâtiment
Étude de réalisation	La Chapelle St-André	180 kW	6 bâtiments
Étude de réalisation	Chevroches	20 kW	1 chaudière
Étude de réalisation	Planchez *	110 kW	4 bâtiments

* En collaboration avec le Parc naturel régional du Morvan

Énergie bois

Les nouveaux statuts du Syndicat intègrent désormais la compétence « réseaux de chaleur et de chaufferie bois ». Le programme initié en 2005 s'est poursuivi donnant lieu à plusieurs études. Elles sont de deux types :

- L'analyse d'opportunité inscrit la démarche de la collectivité dans une réflexion globale sur les charges énergétiques d'un projet de chaufferie collective au bois et sur le type d'installation. Elle définit une première approche technique-économique qui est prise en charge financièrement par le Sieeen et techniquement par le PNR du Morvan ou le Sieeen après un audit énergétique global, une opération Cœur de village ou une demande ponctuelle liée à la réalisation d'un ouvrage ou un rééquipement de chaufferie. 3 communes ont bénéficié de l'analyse d'opportunité, en 2006.

- L'étude de faisabilité vérifie la faisabilité technique et économique du projet d'implantation d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur. Subventionnée par l'Ademe à 80 %, elle propose des solutions techniques adaptées au contexte et au site. Elle compare la solution bois énergie à d'autres sources en matière d'investissement et d'exploitation et recherche des solutions qui assurent la pérennité de l'approvisionnement. L'étude de faisabilité est réalisée par des bureaux d'études spécialisés à partir d'un cahier des charges élaboré avec la collectivité, le PNR du Morvan et le Sieeen. 4 communes étaient concernées cette année.

Par ailleurs, 3 projets sont entrés dans une phase d'études de réalisation.

Compte tenu des nouveaux crédits européens et des futurs contrats de projet Etat-Région qui remplaceront les CPER, l'Ademe et la Région Bourgogne adopteront de nouveaux barèmes d'aides et conditions d'éligibilité en 2007.

Démarche Haute Qualité Environnementale

Apparue dans les années 1990, la Haute Qualité Environnementale® (HQE®) est une démarche de management de projet visant à maîtriser les impacts sur l'environnement d'une opération de construction ou de réhabilitation.

Elle respecte 14 règles organisées en 2 domaines :

- La maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur
- La production d'un environnement intérieur satisfaisant

La nouvelle école maternelle de Lormes suit une démarche de Qualité Environnementale qui s'en inspire directement. L'objectif principal est de ramener les consommations énergétiques sous les 50 kWh par mètre carré et par an pour le chauffage et la production d'eau chaude.

Ainsi, la consommation énergétique globale annuelle devrait être divisée par 2, passant de 75 523 kWh environ à 36 824 kWh pour un bâtiment 2,5 fois plus grand.

Le coût d'entretien annuel devrait être ramené de 21 €/m² par an à 2 €/m² par an. Le projet favorisera, en outre, l'éclairage naturel, limitera l'imperméabilisation des sols, améliorera le confort d'été sans climatisation, entre autres. Pour soutenir le Sieeen, l'équipe de maîtrise d'œuvre a fait appel à un conseiller en démarche de qualité environnementale avec le soutien financier de l'Ademe et du Conseil Régional de Bourgogne. Ce projet d'un montant de 970 400 € TTC, passait de la phase d'avant-projet sommaire à la phase d'avant-projet définitif, fin 2006.

Projet école maternelle de Lormes



Maîtriser les dépenses d'énergie

Le Siseen propose aux collectivités son expertise technique pour les aider à améliorer leur efficacité énergétique à travers une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Audits énergétiques

L'audit énergétique global (AEG) est une analyse de la situation énergétique d'une collectivité. Il s'intéresse à l'ensemble du patrimoine communal et permet de recenser les équipements sur lesquels l'attention doit se porter, d'établir les actions à mener pour améliorer la situation énergétique du patrimoine et de définir un suivi de consommation sur 5 ans. Les AEG sont financés à 70 % par l'Ademe et la Région Bourgogne ; le solde, à la charge des communes, est financé indirectement par les économies réalisées sur la consommation d'énergie.

Sur demande des collectivités, le Siseen réalise des AEG et des suivis sur 5 ans selon les modalités définies par l'Ademe et la Région Bourgogne. En outre, un outil informatique permet aux collectivités de gérer leurs consommations d'énergie, de prévoir et suivre l'amélioration ou le renouvellement de leurs équipements.

En 2006, le service Énergie a réalisé des audits énergétiques globaux pour les communes de :

- La Nocle-Maulaix
- Parigny-les-Vaux
- Millay
- Pousseaux
- Marigny-l'Église
- Diennes-Aubigny
- Sauvigny-les-Bois
- Champlemy
- Planchez



Ces audits ont parfois été réalisés en complément d'autres études qu'ils abondent ainsi de données pertinentes en terme de gestion de l'énergie, qu'il s'agisse des opérations Cœur de Village ou des projets de réseaux de chaleur avec chaufferie au bois. La chargée de mission a procédé à l'installation du logiciel de gestion énergétique auprès des collectivités précédemment auditées en 2004-2005.

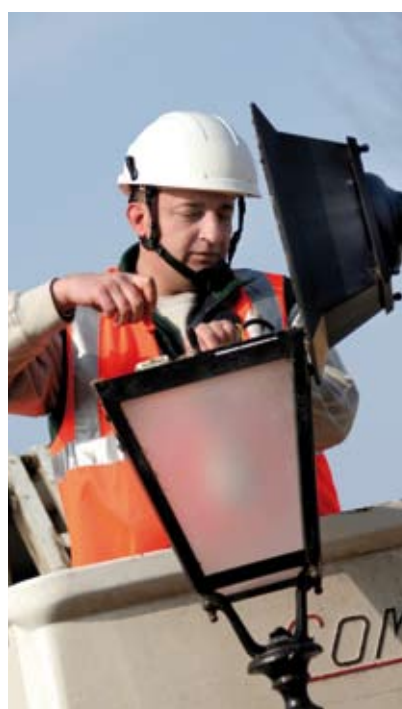
Ces informations, mises à jour régulièrement par les collectivités, vont permettre de faire un suivi de consommation et de constituer une base de données énergie au niveau régional pour des exploitations statistiques.

Le conseil en gestion de l'énergie, mis à disposition gratuite de l'ensemble des activités du syndicat, permet d'apporter des conseils soit au stade des études soit en phase d'exploitation lorsqu'il s'agit d'équipements maintenus.

Le service Architecture et Équipement s'est ainsi associé ses services pour plusieurs études :

- Construction de l'école maternelle de Lormes dans le cadre d'une démarche environnementale
- Réhabilitation de divers logements.

Le Siseen a également eu recours à son expertise dans le cadre de l'optimisation tarifaire des contrats d'éclairage public ou de certaines installations sportives souscrits par les communes.



Lexique

Audit énergétique global (AEG)

Analyse du patrimoine énergétique d'une collectivité (bâtiments, éclairage public) visant à optimiser ses consommations.



Éclairage public : apporter des solutions novatrices plus fiables et plus économiques

Le Sieeen réalise les travaux neufs d'éclairage public sur demande des collectivités, axant sa démarche sur la maîtrise de la consommation d'énergie, la sécurité et l'esthétisme.

Transfert de compétence ou prestation de service

Les modalités d'adhésion au titre de la compétence Éclairage Public pour les travaux neufs et l'exploitation (entretien et maintenance) incluent le versement d'une cotisation annuelle de 0,30 € par habitant plafonnée à 1 500 € et d'un forfait par foyer lumineux de 18,50 €.

En outre, la cotisation et le forfait à hauteur de 2 € sont réservés à la prise en charge des frais de fonctionnement de la structure du service (maîtrise d'œuvre et exploitation).

La contribution de la commune au coût des travaux neufs a été définie comme suit :

- 50 % pour les travaux jusqu'à 10 000 € HT
- 40 % pour les travaux au-delà de 10 000 € HT

Dans le cadre du transfert de compétence, les autres participations sont les suivantes :

- Illuminations, signalisations lumineuses et installations sportives. La commune contribue à hauteur de 50 % du montant HT des travaux.
- Remplacement d'anciennes commandes par des horloges astronomiques. La contribution de la commune représente 25 % du montant HT des travaux
- Schémas Plans Lumières, études spécifiques concepteur lumière : la commune contribue à hauteur de 50 % du montant HT de l'étude jusqu'à 10 000 € HT et 40 % au-delà

- Entretien des installations : 18,50 €/foyer ou commande classique, et 9,25 €/commande astronomique.

Prestations de service

Pour les travaux neufs, le Sieeen accorde aux communes, dans le cadre de prestations de service, une subvention à hauteur de 40 % jusqu'à 10 000 € HT et de 45 % au-delà du montant des travaux. La TVA est prise en charge par les communes qui la récupéreront deux ans plus tard dans le FCTVA.



Pose de projecteurs à Magny-Cours

Pour l'entretien, le forfait s'élève à 19,73 € TTC/ foyer lumineux ou pour des commande classique et 9,86 €/commande astronomique.

D'autres participations sont aussi proposées en prestations de service :

- Illuminations, signalisations lumineuses et installations sportives. Le Sieeen accorde une subvention à hauteur de 40 % du montant HT des travaux
- Remplacement des anciennes commandes par des horloges astronomiques. Le Sieeen subventionne l'opération à hauteur de 70 % du montant HT des travaux
- Schémas Plans Lumières, études spécifiques concepteur lumière : le Sieeen subventionne l'étude à hauteur de 40 % jusqu'à 10 000 € HT et 45 % au-delà.

Répartition des opérations 2006		
	Nombre	Montant TTC
Travaux neufs	200	4 135 100 €
Illuminations architecturales ou sportives	20	303 825 €
Candélabres accidentés	74	141 975 €
Total	294	4 499 351 €

Volume d'opérations : évolution 2003 -2006		
	Nombre	Montant TTC
Travaux neufs		
Réceptionnés en 2003	256	2 409 435 €
Réceptionnés en 2004	255	3 068 435 €
Réceptionnés en 2005	203	3 026 685 €
Réceptionnés en 2006	232	3 799 030 €
Reste à réaliser en 2007	97	2 405 610 €
Illuminations architecturales ou sportives		
Réceptionnés en 2003	16	369 460 €
Réceptionnés en 2004	16	128 845 €
Réceptionnés en 2005	9	122 721 €
Reste à réaliser	5	173 393 €
Réceptionnés en 2006	12	136 670 €
Reste à réaliser en 2007	8	167 155 €
Candélabres accidentés		
Réceptionnés en 2006	46	91 075 €
Reste à réaliser en 2007	28	50 900 €



Éclairage public de Pougues-les-Eaux

Travaux d'éclairage public toutes natures

En 2006, 294 opérations ont été commandées pour un montant de 4 580 900 € TTC. Au 31/12/2006, 112 chantiers avaient été mis en service, 54 étaient en cours d'exécution et 37 autres devaient débiter avant la fin de l'année.

La tendance 2006 confirme la volonté des municipalités de renforcer la qualité de leur éclairage public. Elles privilégient une meilleure intégration des lanternes et candélabres dans l'habitat communal et une réduction des consommations d'électricité.

Pour harmoniser les espaces publics, le syndicat réfléchit à intégrer un concept global : éclairage public et mobilier urbain qui facilite la lisibilité de ses espaces et limite les encombrements au sol.

Opérations spécifiques

En 2006 deux opérations spécifiques ont été lancées :

- La dissimulation esthétique des réseaux et de l'éclairage de l'avenue de Paris à Pougues-les-Eaux a été confiée à l'entreprise CEE, après une consultation spécifique par marché négocié. Les travaux, commencés en octobre 2006, se termineront en juin 2007. Ils incluent la mise en souterrain du réseau basse tension, la rénovation de l'éclairage public et la mise en valeur du végétal par des projecteurs au sol. Le montant estimatif des travaux d'enfouissement de réseaux HTA-BTA et d'éclairage public s'élève à 466 000 € TTC. Le Siseen apporte une subvention de 133 450 € sur la part éclairage public.



Bornes d'éclairage à Luzuy

- L'éclairage public des gares SNCF et routière de Nevers a été confiée à l'entreprise Spie dans le cadre du marché de travaux à bons de commandes. Les travaux se sont étendus de janvier à novembre 2006 ; ils consistaient en la pose de 49 ensembles mâts et lanternes (150 Watt Iodure Métallique 5 000 k) et d'une armoire de commande équipée d'un régulateur variateur de tension afin de réaliser des économies d'énergie.

Ces travaux ont représenté un montant de 132 266,46 € TTC, le Siseen apportant une subvention de 65 334,39 €.



Levage de mât à Magny-Cours

Le Siseen mise sur les solutions innovantes

Malgré leur prix encore élevé, les lampes diodes sont une véritable innovation pour l'éclairage public, offrant, en effet, de nombreux avantages :

- Une très faible consommation d'énergie grâce à leur très bon rendement
- Une durée de vie beaucoup plus longue qu'une lampe à incandescence
- Plus petite et plus esthétique que les lampes classiques, elles peuvent être associées pour concevoir des éclairages novateurs
- Une inertie lumineuse quasi nulle
- Un fonctionnement en très basse tension, un niveau de chaleur réduit, gages de sécurité.

Le Siseen a fait le choix des lampes à diodes pour la rénovation complète de l'éclairage du Village Vacances de Saint-Agnan. 28 mâts et lanternes à diodes dotés d'une alimentation autonome photovoltaïque ainsi que 35 petits projecteurs de 35 W encastrés dans le sol pour le balisage permettent d'assurer l'éclairage du site. Cette opération, confiée à l'entreprise ETDE dans le cadre d'un marché à bons de commandes à l'automne 2006, représente un montant de 205 111,49 € TTC. Le Siseen a demandé une participation de 69 599,16 € TTC au Conseil Général.

Illuminations de fin d'année

L'opération d'achat groupé de décorations lumineuses pour les collectivités locales a été reconduite, en 2006, avec l'entreprise DECOLUM. 42 commandes ont été passées pour un montant de 42 581,50 € TTC. 4 commandes ont aussi été passées sur le stock du Scep pour un montant de 325,80 € TTC. Pour l'installation des décorations, le service technique Électricité a réalisé 20 opérations de prises guirlandes pour un montant de 35 000 € TTC.



Décorations de Noël à Decize

Signalisation et feux tricolores

Le service technique Électricité a assuré, en 2006, la maîtrise d'œuvre et la réalisation de 2 opérations de signalisation lumineuse pour un montant de 55 300 € TTC.

Maintenance feux tricolores à Sermoise-sur-Loire



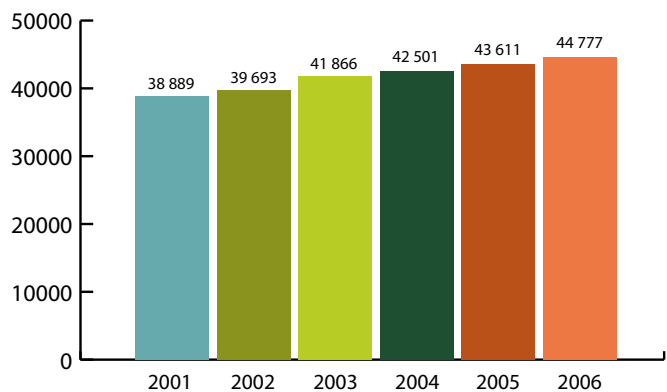
Améliorer la fiabilité et la performance de l'éclairage public

Le Service collectif d'éclairage public (Sceep) poursuit la modernisation de l'éclairage public pour aider les communes à mieux maîtriser leurs consommations d'énergie.



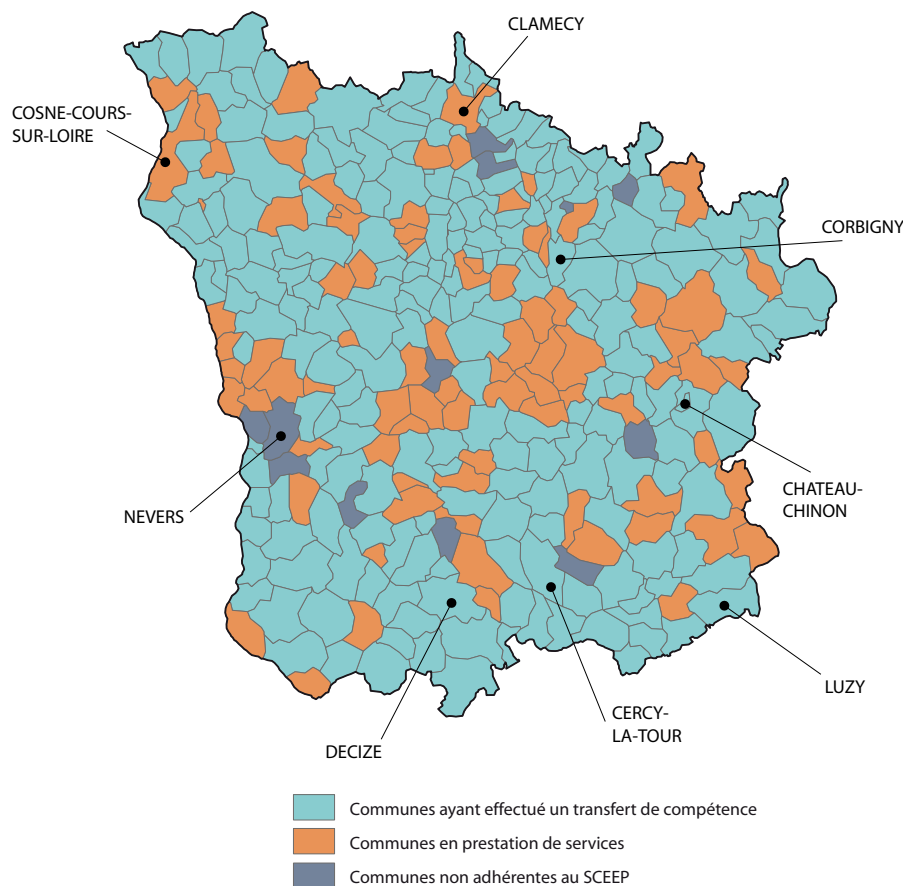
Action de maintenance

Nombre de foyers lumineux sous maintenance SCEEP



Maintenance de l'éclairage public

44 777 foyers lumineux et 3 212 commandes réparties sur 299 communes



Le Service Collectif d'Entretien de l'Éclairage Public (Sceep) assurait, en 2006, l'entretien et le dépannage de 44 777 foyers lumineux et 3 212 commandes réparties sur 299 communes. La croissance du parc a été de 1 166 foyers parmi lesquels 234 sont situés sur la nouvelle commune adhérente de Saint-Andelain.

Depuis 2005, le Conseil Général a transféré sa compétence Éclairage Public au Siceen. Le Sceep a ainsi récupéré la maintenance d'un parc de foyers lumineux important. Après l'analyse du patrimoine des sites du Conseil Général, les travaux de maintenance ont commencé en 2006.

Les installations vétustes et non-conformes du Village Vacances de Saint-Agnan ont été repris en travaux neufs. Le câblage de la base nautique des Settons a été remis en état et sécurisé, avec un calibrage réseaux de 16 foyers. Sur la base nautique de Baye, 5 foyers ont été déposés et remplacés avec prise en compte des horaires d'allumage et d'extinction. L'éclairage du Parc Saint-Léger de Pougues va être repris en travaux neufs. Avec le transfert de compétence, le Sceep a procédé à une réorganisation du service. Un adjoint assiste désormais le chef de service et un ensemble de tâches internes liées ont été réparties auprès des agents (entretien des camions, du magasin, gestion de stock...).

Programmation automatique

La modernisation des organes de commande de l'éclairage permet aux communes de réaliser des économies d'énergies de l'ordre de 5 % et de réduire de 50 % leur forfait annuel d'entretien. Pour les agents du Sceep, le gain de temps est important : ils ont consacré, en 2006, 30 jours à la réalisation des changements d'horaires contre 65 en 1997. Les équipes disposent ainsi de plus de temps pour assurer l'entretien et la maintenance préventive des équipements, ce qui permet d'en améliorer la fiabilité et les performances.

L'installation d'horloges astronomiques, en remplacement des commandes traditionnelles horloges + cellules, s'est poursuivi en 2006. Le parc des commandes EP se composant comme suit :

- 989 cellules et horloges traditionnelles
- 3 189 horloges astronomiques
- 161 récepteurs EPAR (commande centralisée) avec récepteurs adaptés aux communes importantes.

Les horloges astronomiques offrent de nombreux avantages :

- Programmation synchronisée de l'ensemble du réseau d'éclairage public, transition automatique des horaires hiver/été, réglage hebdomadaire des heures d'allumage et d'extinction
- Programmes exceptionnels. En 2006, ce sont 453 programmations spécifiques qui ont été demandées par les communes.

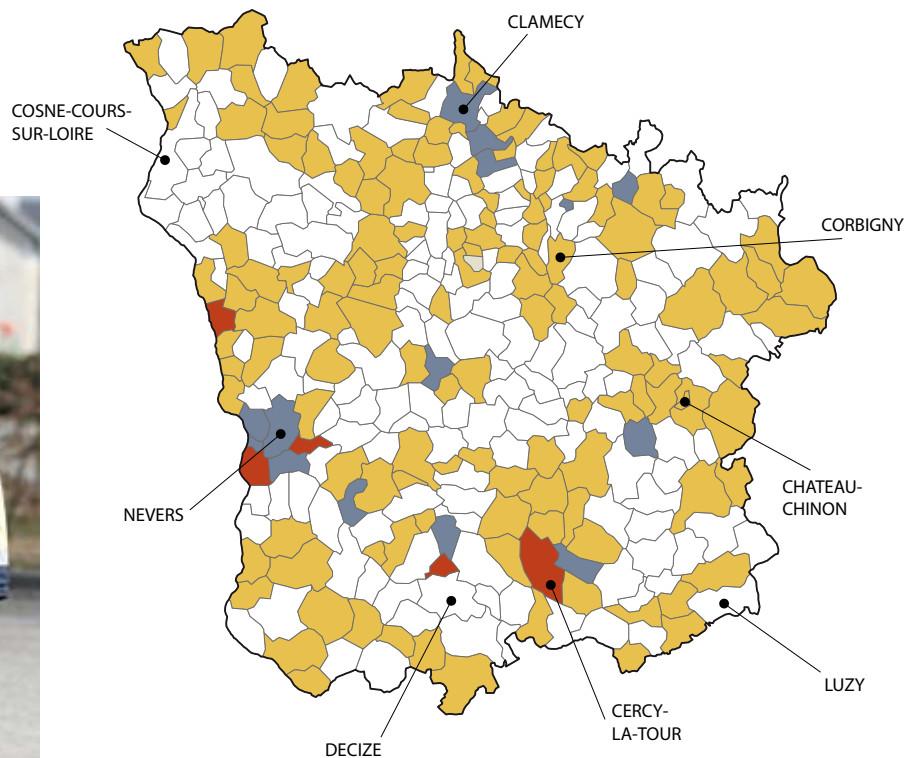
Marquage de candélabre



Modernisation des commandes d'éclairage public

Années	2003	2004	2005	2006
Cellules et horloges traditionnelles	1 241	1 105	1 055	989
Horloges astronomiques	1 652	1 845	1 961	2049
Récepteurs à commande centralisée	161	161	161	161
Total	3 054	3 111	3 177	3 199

Évolution technologique de la gestion des commandes



- Communes entièrement équipées d'horloges astronomiques
- Communes équipées d'un système EPAR centralisé
- Communes non-adhérentes au SCEEP



Détection de câbles

Foyers lumineux gérés avec le SIG GIRIS

Gestion des installations

La convention établie entre les collectivités et le Sceep définit un programme annuel de visites des installations. En 2006, dans le cadre de la maintenance préventive, 3 309 lampes ont été remplacées. 1 916 interventions sur site ont été assurées contre 1 832 en 2005. Concernant les dépannages, ils sont pour une part essentielle liés aux illuminations de fin d'année (calibrage des réseaux, disjoncteurs de prises de guirlandes, programmations...) ou aux intempéries. Par ailleurs, le Sceep a procédé au nettoyage de 416 lanternes de style, durant l'année 2006.

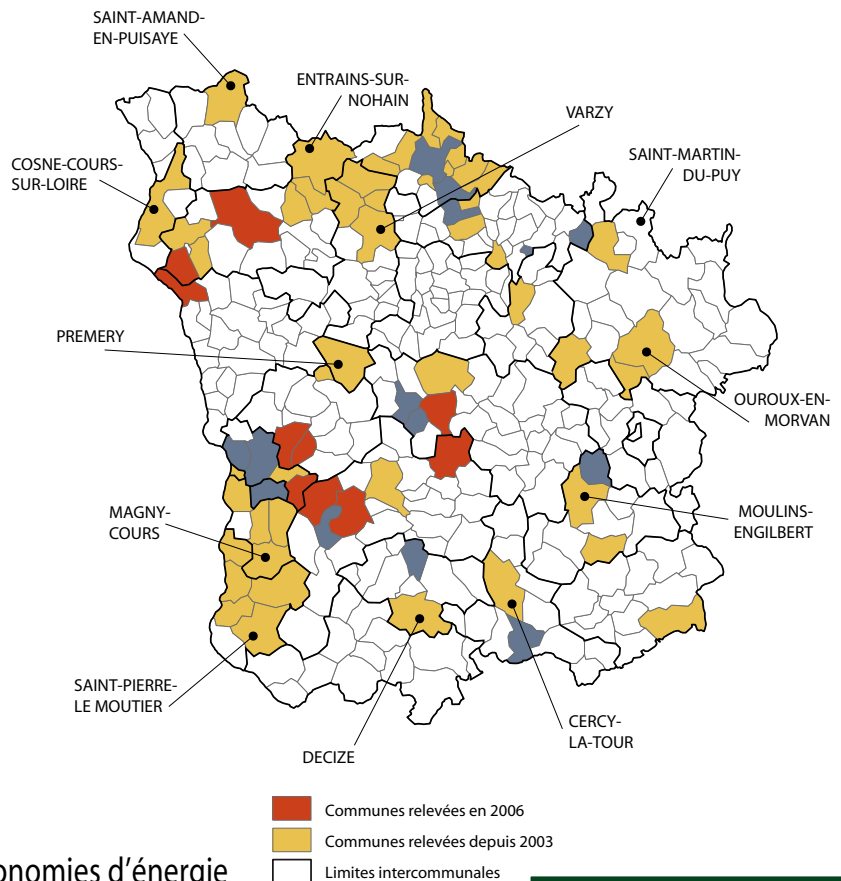
Le Sceep assure, en outre, la maintenance d'éclairages particuliers qui se répartissent de la manière suivante :

- 600 projecteurs d'illumination pour le patrimoine bâti
- 470 projecteurs sur les terrains de sport
- 100 bornes d'éclairage de camping
- 45 flashes de signalisation routière raccordés sur l'éclairage public.

Recyclage des lampes

6 074 lampes ont été déposées par le Sceep et la ville de Nevers et recyclées en 2006 pour un montant de 2 643,16 € TTC.

Depuis le 15/11/2006, un nouveau décret portant sur l'éco-contribution impose aux fournisseurs de prendre en compte le recyclage soit par le biais d'une collecte générale départementale soit par le biais d'une collaboration avec le service Déchets Ménagers. À partir du 01/01/2007, le tarif suivant sera appliqué pour le recyclage des lampes : 25 centimes d'euro HT/éco-contribution/lampe.



Économies d'énergie

Pour aider les communes à maîtriser leurs dépenses, le Sceep leur propose, dans le cadre des audits énergétiques (AEG), de nouvelles solutions d'éclairage public plus économes, plus efficaces et plus fiables. Des lampes diodes ont ainsi été installées au Village Vacances de Saint-Agnan. Les lampes d'illuminations de la mairie de Cosne-sur-Loire et de la médiathèque de Neuvy-sur-Loire ont été remplacées par des lampes de puissance inférieure offrant le même flux lumineux et à durée de vie plus longue. Des programmations d'allumage et d'extinction des illuminations des bâtiments communaux ont été proposées aux communes afin de maintenir la durée de vie des lampes et réduire les consommations d'énergie : par exemple, une extinction entre 0h et 5h du matin divise par 2 le temps de fonctionnement annuel des lampes. Le Sceep envisage des tests de nouveaux matériels pour réguler et varier à une certaine heure la tension d'alimentation de l'éclairage routier en abaissant les consommations et en conservant une uniformité de flux lumineux sur la commune de Saint-Benin d'Azy.

Lampes remplacées en 2006

Types de lampes	Quantité
Fluorescentes	1 773
Sodium	4 152
Iodure métallique	52

Marquage des foyers

Le système d'information géographique (SIG) prend aussi en compte l'éclairage public des communes. Il permet ainsi d'optimiser le suivi et la planification de la maintenance des installations. Depuis le début de l'opération SIG GIRIS, 14 650 foyers ont été marqués sur le département de la Nièvre. En 2006, 5 451 foyers ont été marqués à la fois par le Sceep (1 316) et par l'entreprise ETDE, titulaire du marché (4 135).

Évolution du marquage des candélabres

Années	2003	2004	2005	2006
Nombre	2 500	3 600	3 544	5 451



Pose de mât d'éclairage sportif

Traitement des déchets : tendre vers une plus grande maîtrise des coûts

Avec la généralisation des collectes des bio-déchets sur l'ensemble du territoire et la signature du contrat commun pour la valorisation des emballages ménagers, le dispositif monte en puissance.

Le Sieeen possède un réseau de 5 plates-formes de compostage de proximité pour valoriser les bio-déchets issus de la collecte sélective ainsi que les déchets verts provenant des déchetteries. À ce réseau s'ajoute la plateforme privée de Magny-Cours, exploitée par la société Agrisystem, et qui accueille les bio-déchets du Syctom de Saint-Pierre-le-Moutier.

La valorisation organique des bio-déchets s'avère nettement moins onéreuse que les traitements classiques par enfouissement ou incinération. Avec un coût de compostage de 46 € TTC/t pour les bio-déchets et 25 € TTC/t pour les déchets verts, en 2006, les collectivités adhérentes ont économisé 165 722 € pour le traitement de leurs déchets (coût de traitement des déchets résiduels 93 €/t).



Retournement d'andains sur la plate-forme de Corbigny

Compostage des bio-déchets

Initiée en 2005, la mise en place de la collecte des bio-déchets s'est poursuivie en 2006 avec les Communautés de communes Les Portes du Morvan et la Fleur du Nivernais ainsi que la commune d'Entrains sur Nohain. Seul le Siom de La Machine n'avait pas encore lancé sa collecte en fin d'année.

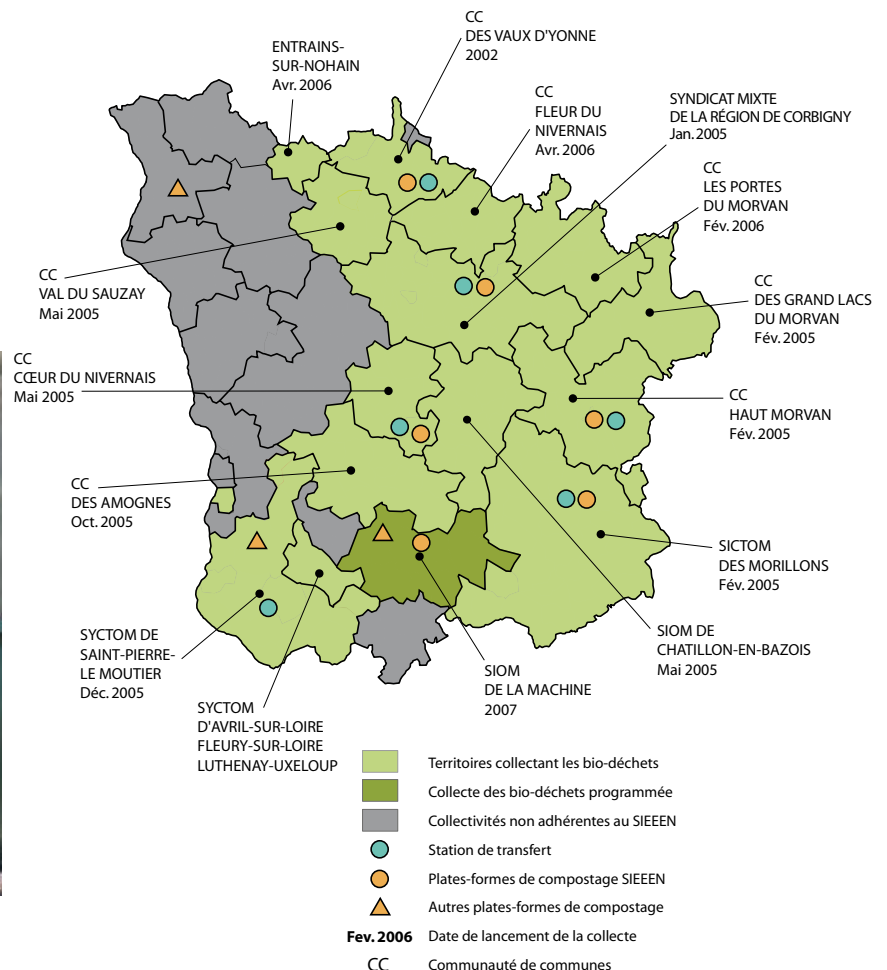
Les bio-déchets sont valorisés sur les 5 centres de compostage. En 2006, 500 tonnes de compost, amendement organique qui résulte d'une lente transformation des bio-déchets, ont été remis gracieusement à la population pour récompenser leur comportement citoyen en matière de tri des déchets.

En 2006, le compostage des bio-déchets a permis de détourner de l'enfouissement 14 % de la poubelle (Siom de La Machine inclus). Le taux d'extraction atteint cependant 17 % s'il est ramené aux seules collectivités ayant lancé la collecte des bio-déchets. En moyenne par habitant, la collecte de bio-déchets représente 47 kg/an, soit moins de la moitié du gisement potentiellement récupérable dans la poubelle. La marge de progression demeure donc très importante.

La collecte des bio-déchets dans la Nièvre



Distribution de bacs bio-déchets C.C Fleur du Nivernais





Andains de compost

Plates-formes de compostage	Bio-déchets (en tonnes)*	Déchets verts (en tonnes)
Château-Chinon	410	360
Corbigny *	821	556
Magny-Cours	890	735
Préporché	396	536
Rix *	510	782
Rouy	499	1320

* Lancement des collectes courant 2006

Transfert / traitement des déchets résiduels

Les déchets résiduels des 15 collectivités adhérentes transitent par l'une des 7 stations de transfert, qui couvrent l'ensemble du territoire, avant d'être transférés dans les centres de stockage. Le Sieeen exploite en régie ses stations de transfert, comme ses plates-formes de compostage. Cette solution a permis de créer 9 emplois à temps plein.

Pour le transfert et le traitement des déchets résiduels, le Sieeen passe par des sociétés privées. En 2006, suite au nouveau marché de transfert, la société BETP a été retenue au terme d'un marché négocié.

3 entreprises se partagent le traitement des déchets : COVED (Chezy et Maillet dans l'Allier) ; SITA (Sauvigny-les-Bois dans l'Yonne) et SADE (La Fermeté dans la Nièvre). En faisant le choix de répartir les déchets sur 3 centres de proximité, le Sieeen peut non seulement réduire le coût de transport mais aussi la pollution qu'il engendre par l'émission des gaz à effet de serre.

Grâce à son nouveau marché de traitement, le Sieeen a pu, en 2006, faire traiter environ 11 % de ses déchets dans la Nièvre. Le coût péréqué transfert / traitement est passé de 90 à 93 € TTC/t.

En 2006, la production moyenne de déchets résiduels est en baisse de 15kg/hab/an par rapport à 2005, soit environ 230 kg/hab/an. Ce résultat est dû à l'effet conjugué des collectes sélectives des bio-déchets et des emballages.

Les dépenses liées au transfert/traitement/compostage se sont élevées à 2 487 593 € TTC. Le Sieeen perçoit des collectivités deux types de recettes au titre de sa compétence traitement :

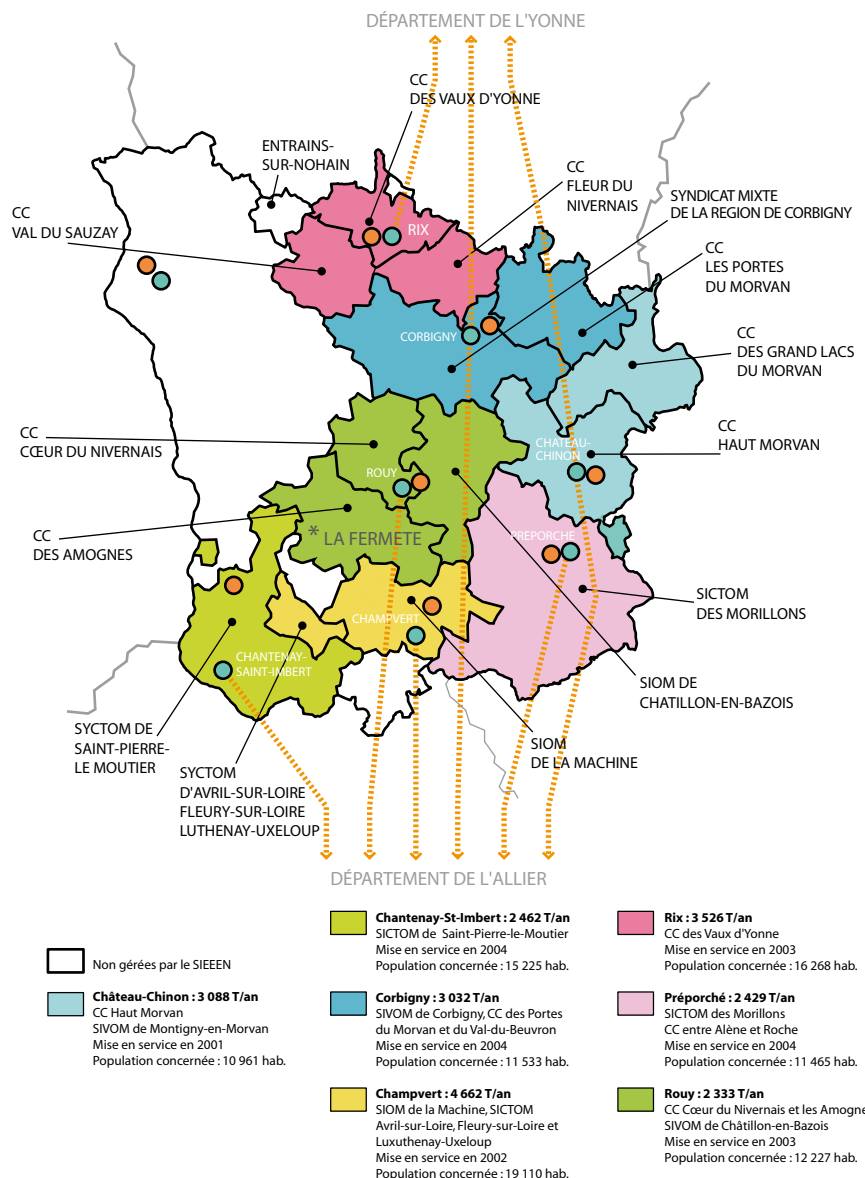
- Les cotisations couvrant la part d'autofinancement des investissements réalisés s'élevant à 193 572 € TTC en 2006 (2 €/hab/an)
- Le règlement de l'activité transfert/traitement et compostage dont les recettes sont pour 2006 de 2 320 101,46 €.

Périmètre d'exercice de la compétence traitement

- Station de transfert
- Plates-formes de compostage
- * Centre de stockage des déchets
- CC Communauté de communes
- Transfert de déchets vers les départements limitrophes (marchés 2003-2006)



Remise du guide du tri des bio-déchets





Signature du contrat unique avec ADELPHÉ

Dépenses d'exploitation en TTC	
Fonctionnement des stations	269 567,00 € €
Fonctionnement des plates-formes	221 610,00 €
Transfert/traitement	1 607 040,25 €
Prestation compostage	70 656,44 €
Traitement encombrants	56 790,66 €
Administration générale	224 622,78 €
Communication	37 306,13 €
Total	2 487 593,26 €

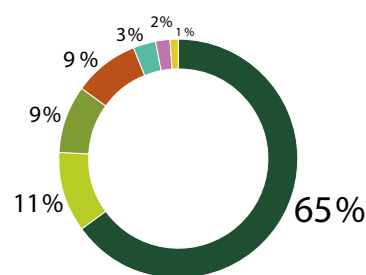
Emballages ménagers : un contrat commun est signé

Dans le cadre du dispositif Adelphé et Éco-Emballages, les contrats de valorisation des emballages permettent aux collectivités signataires de bénéficier de soutiens pour la mise en place de la collecte sélective des emballages ménagers.

Jusqu'en 2006, au niveau du Siseen, ces contrats étaient gérés individuellement par chacune des collectivités adhérentes avec l'assistance du Syndicat, dans le cadre de missions d'assistance, pour certaines d'entre elles. En 2006, les communes ont choisi de déléguer leurs contrats au Siseen pour bénéficier de soutiens majorés profitant de ses atouts (son bassin et sa densité de population). L'ensemble des 14 contrats ont ainsi fusionné en un contrat commun qui peut permettre aux communes de percevoir une plus value de 260 000 € et de financer 5 postes d'ambassadeur du tri au lieu de 3.

Cette majoration sera répartie entre les collectivités selon des critères précis : superficie, population, performances et qualité de tri.

Répartition des dépenses



65 %	Transfert / traitement
11 %	Fonctionnement des quais
9 %	Administration générale
9 %	Fonctionnement des plates-formes
3 %	Prestation compostage
2 %	Traitement des encombrants
1 %	Communication

Caractérisations : pour un suivi renforcé de la valorisation des poubelles

Depuis 2005, le Siseen a mis en place une procédure de caractérisation des bio-déchets et des ultimes pour avoir une connaissance qualitative et quantitative de la poubelle de chacune de ses collectivités adhérentes.

La caractérisation se réalise sur un échantillon de 500 kg de déchets environ ; elle consiste à séparer les différentes catégories de déchets de la poubelle (déchets verts, déchets alimentaires, papiers, cartons...). Les prélèvements se font sur des déchets collectés lors des tournées normales de ramassage chez l'habitant.

Le Siseen procède à deux catégorisations systématiques pour chaque collectivité afin d'obtenir des données représentatives : l'une sur une collecte rurale et l'autre sur une collecte en zone agglomérée. Réalisées sur les mêmes tournées, les caractérisations permettent de suivre dans le temps l'évolution réelle de la poubelle. Les tournées ayant fait l'objet de caractérisations ont préalablement fait l'objet d'un suivi pour évaluer le taux de participation de la population affectée à cette collecte. À l'issue de cette étude de gisements, la poubelle de chaque collectivité peut être ainsi reconstituée. Cette démarche vise à estimer de façon fiable le gisement recyclable connu dans chaque poubelle, donc de définir pour chaque collectivité des objectifs de valorisation matière plus réaliste. En 2006, environ 75 caractérisations de bio-déchets/déchets résiduels et 70 suivis de tournées ont été réalisés.



Tonnages enfouis en 2006 (voir carte p.23)

Station de transfert	Population	Tonnages	Ratio (kg/hab.)	2005 Ratio (kg/hab.)	2004 Ratio (kg/hab.)
Champvert	19 110	4 662	244	245	258
Chantenay	15 225	2 462	162	233	-
Château-Chinon	10 961	3 088	281	283	344
Corbigny	11 533	3 032	263	250	338
Préporché	11 465	2 429	212	206	291
Rix	13 385	3 526	217	209	254
Rouy	12 227	2 333	191	212	241

Déchets enfouis (en kg/habitant) : évolution 2002-2006

Station de transfert	2002	2003	2004	2005	2006
Champvert	344	269	258	245	244
Chantenay	-	-	-	233	162
Château-Chinon	356	351	344	283	281
Corbigny	324	345	338	250	263
Préporché	331	316	291	206	212
Rix	-	282	254	209	217
Rouy	263	241	241	212	191

Observation : en fonction de l'importance des déchets des artisans et des commerces et de l'attrait touristique des territoires, il est normal que le tonnage ramené à l'habitant varie selon les collectivités. Ce qui importe surtout, c'est l'évolution de ces tonnages.

Collecte sélective : offrir un accompagnement renforcé aux collectivités

L'année 2006 a été ponctuée par les lancements successifs des dernières collectes de bio-déchets.

Convaincu de la nécessité d'une communication de proximité, le Siseen a poursuivi son action de 2005, dans le cadre de ses missions d'assistance technique, en offrant son aide aux collectivités dans leurs démarches de sensibilisation. En parallèle, le Syndicat a veillé à la cohérence de ses messages à travers une communication départementale.

Collecte des emballages

En 2006, le Siseen a poursuivi ses actions d'assistance technique auprès de 15 collectivités représentant une population de 102 000 habitants environ. Cette activité a généré un chiffre d'affaires de 13 674,20 €. La signature du contrat commun s'est traduite par une nouvelle répartition des missions entre le Siseen et ses collectivités adhérentes, expliquant de fait la résiliation en cours d'année d'une partie des contrats d'appui technique.



Caractérisation au centre de tri

Moyennes en kg/hab./an obtenues à partir des résultats des collectivités participant à l'écobilan					
Matières	2002	2003	2004	2005	2006
Acier	1,3	1,8	1,83	2,04	1,78
Aluminium	0,2	0,2	0,23	0,32	0,27
Bricks	0,5	0,7	0,64	0,83	0,80
Plastique	3	3,9	3,36	4,56	5,03
Total emballages	5	6,6	6,06	7,75	7,88
Cartons	2,3	2,8	4,36	5,01	4,97
Journaux	17,7	19,9	20,56	23,08	23,95
Total papier	20	22,7	24,92	28,09	28,92
Total verre	47	48	45	50,35	46,17



Balle d'aluminium

Les performances de la collecte sélective des emballages se maintiennent. La part des refus de tri se stabilise autour de 19,65 % en moyenne pour les emballages et 5,09 % pour les papiers. La collecte sélective a capté 50% de la part valorisable de nos poubelles. Il nous faut donc accentuer la mobilisation des acteurs locaux afin de créer une dynamique de proximité et d'améliorer les résultats.



Campagne de sensibilisation aux bio-déchets

Communication

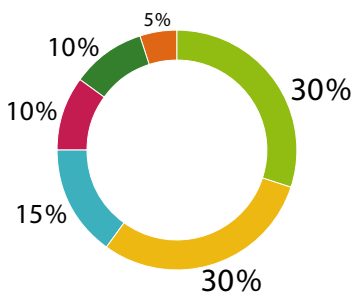
Le Sieeen a apporté son concours à de nombreuses actions de sensibilisation locales avec sa coordonnatrice bio-déchets : distribution des bacs, réunions d'information, communiqués de presse et élaboration de nombreux journaux de communication.

Le Sieeen a également réalisé le rapport annuel d'élimination des déchets de 3 collectivités : les Communautés de communes du Haut Morvan, Loire et Vignoble et le Sictom d'Avril.

L'année 2006 a été marquée par une importante opération de communication, à travers un événementiel d'une semaine durant le mois d'octobre : RecyclaTerre. Cette action d'envergure avait pour objectifs principaux de :

- Délivrer un message positif à la population qui a adopté un nouveau geste de tri
- Fédérer les initiatives locales en matière de communication
- Réinsuffler une dynamique à la communication locale et départementale.

Actions de communication



- 30 % Distribution des bacs / Accueil de la population
- 30 % Courriers et autres documents
- 15 % Journaux des collectivités
- 10 % Exposition
- 10 % Opérations scolaires
- 5 % Réunions publiques

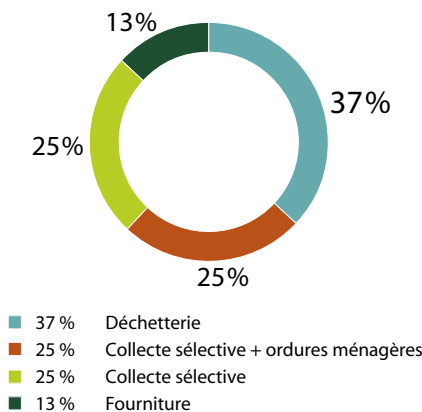
Organisé simultanément sur les 6 plates-formes de compostage, cet événementiel avait pour cibles :

- Les scolaires : un parcours découverte leur était proposé (tri des déchets, compostage, utilisation du compost) et s'est terminé par la plantation d'un arbre symbolique
- Les élus : après une visite de la plate-forme et une démonstration du matériel, ils ont participé à une réflexion sur la problématique des coûts de gestion des déchets
- Le grand public a été accueilli lors d'une journée porte-ouverte le samedi ; elle était axée sur la visite de la plate-forme, des jeux, la découverte de stands partenaires, la remise de compost, entre autres.

Passation de marchés

La mission d'assistance du Sieeen intègre aussi un volet marchés publics. En 2006, 8 consultations ont été lancées, dont un dans le cadre de groupements de commandes.

Répartition des consultations



Plan BTP

Le groupe de travail auquel le Sieeen adhère a poursuivi ses actions en 2006. Le Syndicat s'est porté candidat afin de conduire des opérations-tests sur la réutilisation des matériaux sur ses chantiers. Les opérations seront reconduites en 2007.



RecyclaTerre

Intégration paysagère

Cela fait 10 ans que les collectes des emballages ont été lancées, mais les points d'apport volontaire (PAV) ont rarement été mis en valeur sur le territoire. Les PAV, trop souvent transformés en dépotoirs ou parfois même cachés, souffrent d'un manque avéré d'appropriation de la part de la population. L'étude réalisée par le Sieeen en 2004-2005 en fait clairement état.



Point d'apport volontaire

L'intégration paysagère participe à la dynamique de réussite du tri des emballages. Ainsi, un PAV bien intégré dans son environnement est un ouvrage perçu comme familier, il est donc mieux accepté par la population.

- L'intégration s'appuie sur différents critères :
- La fonctionnalité (emplacement approprié pour l'utilisateur, facilité d'accès et d'entretien)
 - L'esthétisme (personnalité et appropriation par la population)
 - Et la sécurité (visibilité du PAV afin de limiter les actes de vandalisme et de dégradation).

Un site rendu agréable sera ainsi spontanément respecté et fréquenté ; il sera de ce fait plus productif et rentable.

Le Sieeen s'est donc associé au Parc Naturel du Morvan afin de mener conjointement une réflexion sur cette problématique. Le territoire du PNR semble une échelle pertinente avec une identité bien marquée. L'étude devrait être conduite en 2007.

Bâtir et aménager les espaces publics

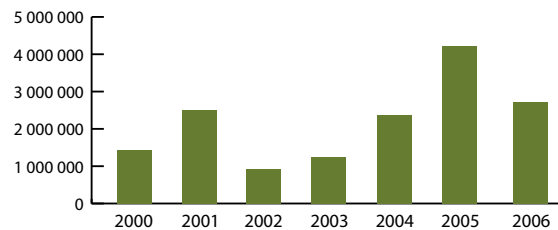
Le service Architecture et Équipement rationalise son fonctionnement avec une gestion sectorielle de ses interventions pour gagner en efficacité.

L'activité a été soutenue en 2006 (+10 %) avec 23 chantiers réceptionnés alors qu'en volume celle-ci a baissé (-35 %) avec la fin du programme des installations déchets ménagers. Malgré le départ d'un collaborateur durant l'année et la prise en charge de plusieurs de ses chantiers en cours par ses collègues, la baisse des permis de construire (-40 %) est due à la production de projets comme l'aménagement de différents centres de bourgs. Le service a redéfini son fonctionnement pour se rapprocher encore plus du territoire. Le département a été divisé en trois secteurs d'intervention gérés par trois responsables. En outre, une formation SPS a été assurée aux collaborateurs intervenant dans le cadre de la maîtrise d'œuvre sur de petits chantiers. Les honoraires perçus, en progression de +11 %, s'élèvent à 336 043,65 € (hors SPS). Elle s'explique par le développement de nouvelles activités comme l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les conseils et études. La coordination en matière de sécurité et de santé des travailleurs a concerné 18 chantiers pour un montant de 31 475,64 €. On note aussi le développement des activités inter-services, (déchets ménagers, électricité et cartographie) pour proposer une approche globale aux collectivités.



Aire de camping car à Saint-Amand-en-Puisaye

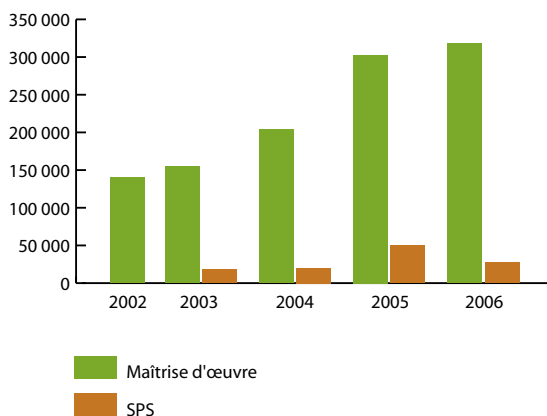
Montant HT des chantiers réceptionnés 2000 -2006



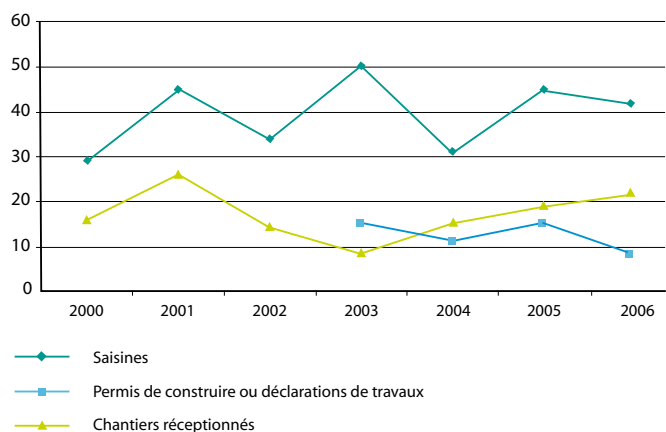
Conseils

Le service Architecture intervient sur différentes opérations : construction d'équipements, restauration de bâtiments et réaménagement de centres de bourgs. Pour aider les collectivités à mieux gérer la complexité des réglementations techniques et de sécurité en constante évolution ainsi que la diversité des savoir-faire requis pour un chantier, le Siseen a mis en place un service de conseil et d'accompagnement. Cette approche permet, en fait, d'envisager les projets dans leur globalité en tenant compte de l'architecture, de l'environnement d'implantation et de l'intégration éventuelle d'une chaufferie bois. La demande de conseil est en nette progression. L'objectif 2006 était d'atteindre 20 000 € avec un doublement du chiffre d'affaires en 2007. Cela nécessitera, toutefois, des moyens humains plus importants. Le service envisage ainsi de faire appel à des stagiaires et de se rapprocher des écoles d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Montant HT des honoraires 2000 -2006



Evolution de l'activité 2000 -2006





Études engagées dans le cadre de projets Cœur de village

Entre-Loire-et-Morvan

La Fermeté

Moissy-Moulinot

Arleuf

Études

Mis en place par le Conseil Régional de Bourgogne en 1999, les programmes « Cœur de Village » permettent aux communes de valoriser leur patrimoine. 3 études ont été remises sur les communes de Marigny-L'Église, Pousseaux et Thaix pour un montant global de 24 285,62 €.

L'étude la plus importante, démarrée en 2006, porte sur les influences de la restructuration de la nouvelle 4 voies avec l'extension de l'A77 sur le fonctionnement interne du centre bourg de Magny-Cours avec pour conséquence l'élaboration d'un projet de circulation et d'aménagement des voies et places du centre. Une carte communale est en cours d'instruction pour le compte de la commune de la Fermeté.



Relevés topographiques

Les relevés topographiques sont aussi une compétence accessoire du SIEEEN dans le cadre de l'étude d'un projet global.

En 2006, 6 relevés ont été effectués pour un montant de 4 645,61 € TTC. Ils concernaient :

- L'aménagement d'une place
- Des plates-formes de compostage
- Un lotissement
- Un projet de réseaux de chaleur.

Chantiers réceptionnés en 2006

Collectivité	Objet	Montant des travaux TTC
Beaumont-la-Ferrière	Déplacement du bureau de poste	25 620,15 €
Corbigny	Toiture de la maison Paillard	240 151,56 €
Moulins-Engilbert	Toiture du gymnase	262 925,60 €
Chiddes	Façades bâtiments communaux Sanitaires	43 549,42 € 28 881,01 €
Chevannes-Changy	Conformité électrique de l'église	5 985,00 €
CC Sud-Nivernais	Halte nautique	56 152,17 €
Vandenesse	Réfection de l'église (tranche 1) Réfection de l'église (tranche 2)	64 363,10 € 41 384,55 €
Saint-Agnan	Conformité de l'église	150 091,38 €
Beaumont-la-Ferrière	Logements	163 474,28 €
Sauvigny-les-Bois	Logements, rue de l'étang	96 656,08 €
CC Loire Vignoble	Garage	220 795,13 €
Arquian	Mairie, école (tranche 3B) Logements rue Paris et Pasteur	127 361,16 € 175 482,07 €
Saint-Pierre-le-Moutier	Placette, rue Paris et Pasteur Sanitaires dans la salle des fêtes	79 204,22 € 32 320,75 €
Prémery	Logements, 40 rue de Nièvre	232 924,70 €
CC Nivernais-Bourbonnais	Moulin à vent	334 671,67 €
Guipy	Logements	190 147,62 €
Blismes	Église (tranche 3)	34 634,28 €
Dompierre-sur-Nièvre	Réhabilitation de la mairie	82 376,63 €
SIEEEN	Plate-forme de Corbigny	62 863,00 €
Total TTC		2 752 015,53 €





Maison Paillard
à Corbigny

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Dans le cadre de l'AMO, le Siseen assiste les collectivités dans toutes les phases de réalisation de leur projet (programmation, montage financier, choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre, gestion du chantier...). Les procédures sont souvent complexes et la demande est en forte progression. En 2006, le Siseen a été sollicité par la commune de Challuy pour la réalisation administrative du projet d'agrandissement de l'école. La même assistance a été demandée par les abattoirs du Sud-Morvan.

Maîtrise d'œuvre et qualité environnementale

La démarche de qualité environnementale permet au Siseen de proposer une approche globale dans la conception d'un projet. La construction de la nouvelle école maternelle de Lormes suit une démarche de qualité environnementale. Maître d'œuvre de l'opération, le Siseen travaille en concertation avec un conseiller en démarche de qualité environnementale. Le projet prévoit une intégration harmonieuse du bâtiment dans son environnement, un chantier à faible nuisance, une gestion de l'énergie et des déchets d'activités et le confort hygrothermique. Le coût total de cette opération s'élève à 970 400 € TTC.

Le service est aussi intervenu pour mieux gérer les déchets du chantier comme sur le cas de Raveau tant dans l'élaboration du cahier des clauses techniques que dans le suivi des déchets avec un système de bordereaux de suivi assurant une traçabilité de leur traitement.

Le développement de notre savoir-faire en matière de réseau de chaleur (à La Chapelle Saint-André par exemple) se poursuit avec la mise à l'étude d'un micro réseau de chaleur à Chevroches, afin de mieux s'adapter à la taille du patrimoine communal en milieu rural.



Pose de la toiture sur le Moulin des Événés

Coordination sécurité et protection de la santé

Depuis 1993, la sécurité et la protection de la santé des travailleurs sont une obligation légale. Les 18 chantiers concernés par la coordination SPS ont représenté un montant de 31 475,64 €.



Moulin des Événés à Saint-Pierre-le-Moutier

Gestion du patrimoine

La réflexion s'est poursuivie en 2006 pour envisager la mise en œuvre d'un service intégrant la gestion énergétique des bâtiments et le suivi des équipements communaux. Un investissement humain et financier sera nécessaire pour le développement de ce service qui présente un réel intérêt pour les petites communes du Département.



Vestiaire au stade
de Sauvigny-les-Bois



Action de maintenance

Accompagner les collectivités vers l'e-administration

Le service TIC se développe et met en place de nouvelles prestations pour répondre aux attentes des collectivités locales.

Achats de matériel				
Années	2003	2004	2005	2006
Devis	356	365	316	458
Commandes	196	244	200	244

Acquisition de matériels, logiciels et consommables	Montant TTC
DACTYL BURO	56 347 €
JVS INFORMATIQUE	13 838 €
MAGNUS	2 769 €
VIP INFOCENTRE	26 126 €
CENTRE INFORMATIQUE	975 €
Fournisseurs divers	125 €
Total	100 180 €

*TIC (Traitement de l'Information et Communication)

Axé sur la proximité et la réactivité, le service TIC* doit faire face à une demande importante et en progression, notamment pour les formations délocalisées et la hotline.

Matériel

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication fait désormais partie du quotidien des collectivités locales qui renouvellent, en moyenne tous les 5 ans, leur parc informatique. En 2006, 458 devis ont été établis pour le compte des collectivités locales, donnant lieu à 244 commandes pour un montant de 100 180 € TTC.

Elles concernaient l'achat de matériels et logiciels, d'imprimantes et d'écrans. Cette progression de +22 % s'explique notamment par la volonté des mairies d'équiper les écoles en matériel informatique et de renouveler leur propre matériel informatique.

Maintenance

Le service TIC propose aux collectivités locales un contrat de maintenance sur site et à distance. 414 postes avec imprimantes et 12 serveurs ont été pris en charge dans les mairies, écoles, syndicats et EPCI de la Nièvre. Les interventions extérieures sont en hausse de 42,6 % ; elles se répartissent comme suit :

- 463 missions pour installation et dépannage
- 183 visites préventives sur site.

187 contrats d'assistance enregistrés ; 22 contrats d'assistance téléphonique ont été signés ; ainsi que 36 contrats « école » représentant un total de 184 postes et 4 serveurs. L'ensemble a représenté un chiffre d'affaires de 73 071 €.

L'instauration de nouvelles plages horaires (8h-12h30 et 13h30-17h30) correspondant à celles de nombreuses mairies, a permis au service de hotline de recevoir 4 455 appels, soit une augmentation du volume d'appels de presque 21 %.

Le service TIC assure aussi la maintenance, en interne, de 49 postes avec imprimantes et de 4 serveurs de données. Pour rappel, les configurations en maintenance dans le service TIC représentent 463 postes et 16 serveurs au total. 274 heures ont ainsi été consacrées à l'assistance en interne.

Formations

Grâce à l'agrément régional « Centre de formation » le Sieeen propose aux collectivités des stages selon leurs besoins. Des cycles de formations groupées ont été assurés dans les locaux du Syndicat sur les logiciels BUDGET, DAD-SU et ÉLECTIONS des éditeurs MAGNUS et JVS_MAIRISTEM. Des formations délocalisées ont aussi été dispensées à Corbigny, Varzy et Chiddes. Au total, le coût des 50 jours de formations et de prestations sur site s'élève à 22 693 € TTC. En interne, les agents du Sieeen ont bénéficié de 12 jours de formation.

Par ailleurs, le CNFPT a sollicité le service TIC pour prendre en charge des formations destinées aux personnels des collectivités territoriales. Le Sieeen a répondu, en novembre 2006, à un appel d'offre portant sur un audit de deux jours sur l'organisation de l'outil bureautique du CDG 58. Un partenariat envisagé entre le Sieeen, le CNFPT, le CDG 58 et l'Union Amicale des Maires de la Nièvre (UAMN) est en cours. Il permettra de mutualiser les compétences et de mettre en place un service de formation et d'audit de qualité pour les collectivités locales.

Evolution du parc informatique en gestion

Années	2003	2004	2005	2006
Serveurs	8	8	12	16
Micro-ordinateurs	310	286	371	463
Imprimantes ou autres périphériques	319	293	385	482



Contrats de maintenance	Nombre	Chiffres d'affaires TTC
Assistance sur site	187	59 445 €
Assistance téléphonique	22	3 671 €
Contrats « école »	36	9 955 €

Appels en hotline

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'appels reçus	2 882	2 706	3 582	3 770	4 455

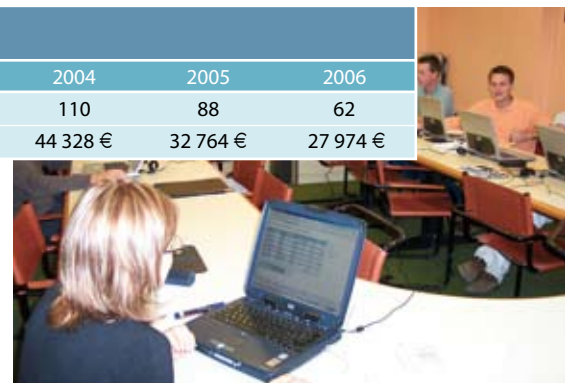


Formations

Années	2003	2004	2005	2006
Jours de formation	66	110	88	62
Chiffres d'affaires TTC	24 137 €	44 328 €	32 764 €	27 974 €

Internet - Intranet - Extranet

Le Sieeen poursuit l'accompagnement des collectivités de la Nièvre pour les aider à réussir leur entrée dans l'e-administration. Dans le cadre de l'action du Conseil Général, 42 collectivités ont été connectées et formées à Internet sur l'exercice 2006, soit au total 168 communes depuis le début de l'action en 2004. L'intranet est aujourd'hui un véritable outil de travail. D'importants développements ont eu lieu en 2006, avec la mise en place des modules de congés et la formation des personnels à l'utilisation de l'outil. La base de données du Syndicat, commune à tous les services, est désormais opérationnelle.



La réalisation de l'étude portant sur l'Extranet a permis d'identifier les besoins des collectivités locales. Une synthèse leur a été transmise pour confirmer et valider les choix. Pour mettre en œuvre ce projet, le Sieeen a choisi de faire appel à la société APX de Dijon. Un emploi dédié a été créé pour formaliser et développer cet outil de collaboration. Les premiers modules de publication en ligne devraient être opérationnels en septembre 2007.

Préparer la mise en place du SIG

Le web serveur départemental de données géographique est désormais en place. Il peut être consulté sur Internet par les communes du Département.

L'année 2006 marque un tournant avec la mise en ligne du site Internet consacré au SIG* au mois de septembre. Le principe est simple : les communes se connectent et accèdent aux informations en fonction de l'échelle de visualisation. Elles peuvent ainsi consulter des informations-clés et faire des recherches par nom et par parcelle. L'enrichissement des données et le développement de nouvelles fonctionnalités constituent les grandes avancées de l'année.

Numérisation cadastrale

Le choix de la solution MapCité permet de consulter et de mettre à jour par Internet les informations stratégiques des communes dont le cadastre a été numérisé. Outre les données sur les parcelles, peuvent aussi être intégrés : le règlement d'urbanisme, les surfaces, la situation environnementale, la localisation et l'identification des réseaux, le patrimoine communal ou encore le cimetière. Véritable système de consultation, le SIG est un outil qui simplifie la gestion des informations sur une commune. Il donne une vision globale immédiate du territoire. Le serveur départemental de données géographique a été mis en service en septembre 2006.

Le second semestre a ainsi été consacré à l'intégration de 88 communes et des données disponibles (servitudes, réseaux AEP, EP, schémas d'assainissement, données environnementales...). En outre, 125 communes ont été sollicitées et invitées à découvrir l'outil mis en service. Suite à cette démarche, 30 communes et 1 communauté de communes ont choisi d'adhérer au SIG. 6 autres communes ont donné, pour leur part, un simple accord.

L'effort de communication a porté ses fruits ; il a permis de numériser environ 44 communes, soit 61 000 parcelles sur l'année écoulée.

57 communes vont adhérer pour les années 2007/2008 à la numérisation cadastrale, ce qui représente 129 000 parcelles au total. Le montant total facturé s'élève à 93 824,65 € TTC en 2006.

* SIG (Système d'Information Géographique)

Parcelles numérisées en 2006		
Commune	Communauté de communes	Parcelles
Amazy	Fleur du Nivernais	2 119
Arbourze	Entre Nièvre et Forêt	1 104
Arthel	Entre Nièvre et Forêt	913
Arzembouy	Entre Nièvre et Forêt	515
Breugnon	Vaux d'Yonne	999
Champlemy	Entre Nièvre et Forêt	1 828
La Charité-sur-Loire	Pays Charitois	4 639
Cossaye	Canton de Dornes	2 845
Cuncy-les-Varzy	Val du Sauzais	1 711
Dompierre-sur Nièvre	Entre Nièvre et Forêt	1 096
Flez-Cuzy	Fleur du Nivernais	1 204
Giry	Entre Nièvre et Forêt	2 284
Lurcy-le-Bourg	Entre Nièvre et Forêt	1 898
Lys	La Fleur du Nivernais	1 096
La Maison-Dieu	La Fleur du Nivernais	889
Marcy	Val du Sauzais	1 217
Menou	Val du Sauzais	1 458
Mesves-sur-Loire	Loire et Vignoble	2 310
Metz-le-Comte	Fleur du Nivernais	2 044
Moissy-Moulinot	Fleur du Nivernais	856
Monceaux-le-Comte	Fleur du Nivernais	583
Montenoison	Entre Nièvre et Forêt	1 794
Moussy	Entre Nièvre et Forêt	1 232
Narcy	Pays Charitois	1 796
Neuffontaines	Fleur du Nivernais	1 681
Nuars	Fleur du Nivernais	1 986
Oudan	Val du Sauzais	1 160
Oulon	Entre Nièvre et Forêt	808
Parigny-la-Rose	Val du Sauzais	307
Raveau	Pays Charitois	1 691
Ruages	Fleur du Nivernais	729
Saint-Aubin-des-Chaumes	Fleur du Nivernais	1 120
Saint-Aubin-les-Forges	Des bertranges à la Nièvre	1 684
Saint-Bonnot	Entre Nièvre et Forêt	1 042
Saint-Didier	Fleur du Nivernais	352
Saint-Pierre-du-Mont	Val du Sauzais	1 316
Saisy	Fleur du Nivernais	1 250
Sougy-sur-Loire	Sud-Nivernais	1 641
Teigny	Fleur du Nivernais	794
Toury-Lurcy	Canton de Dornes	1 622
Urzy	Des bertranges à la Nièvre	2 173
Vignol	Fleur du Nivernais	846
Villiers-le-Sec	Val du Sauzais	249
Total		61 544

Numérisation du cadastre 2002-2006						
	2002	2003	2004	2005	2006	Total cumulé
Communes	15	25	10	22	44	124
Parcelles	33 185	61 537	53 683	54 948	61 544	296 913



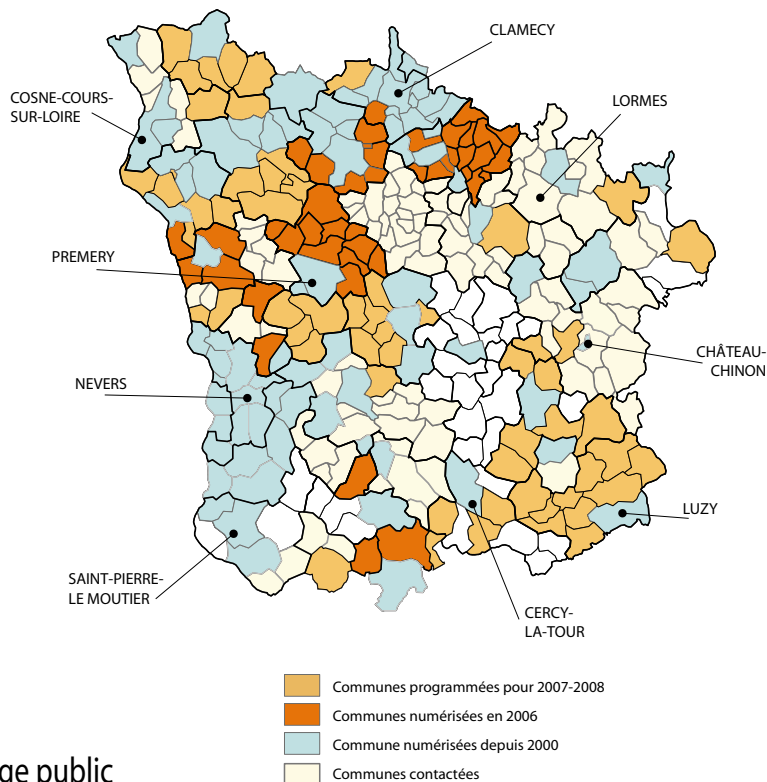
Mutualisation des données

L'intérêt du SIG a pu être démontré grâce au renforcement de l'information et de la communication auprès des communautés de communes du Département. La numérisation cadastrale leur permettra notamment d'intégrer des informations sur les systèmes particuliers d'assainissement non-collectifs (SPANC) dont ils ont désormais la gestion.

Trois communautés de communes ont ainsi adhéré et ont été numérisées : Entre Nièvre et Forêt, La Fleur du Nivernais et le Val du Saunais. Les contacts sont également avancés avec plusieurs communautés de communes du Sud Morvan, Entre Loire et Vignoble, Cœur du Nivernais, En Donziais, Puisaye-Nivernais, Entre Alène et Roche et Bon Pays ; certaines seront numérisées dès 2007.

Par ailleurs, le Siseen a voulu associer de nouveaux partenaires aux conventions de numérisation. Au 31 décembre 2006, seule la SAFER a participé aux actions sur deux communes, rejoignant les partenaires existants : la DDE, EDF, la Lyonnaise des Eaux, Nièvre Habitat, l'ONF et Veolia.

L'effort d'information et de communication sera maintenu en 2007 et soutenu par des réunions avec des communautés de communes. Le service Cartographie prévoit de compléter et d'enrichir les données fournies par les collectivités. Pour mener à bien cette tâche, une réflexion ainsi qu'une synthèse des besoins sont en cours. En outre, face à la multiplication des informations, le service Cartographie est en train de définir des normes qui s'inspirent de l'application Géosource.



Éclairage public

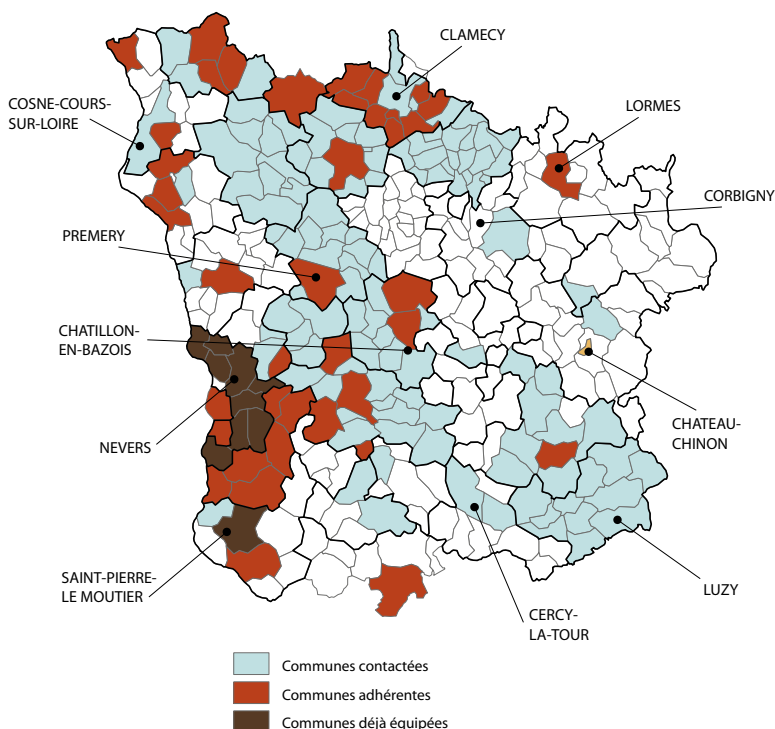
Le programme SIG 2006 prévoyant l'intégration de 7 000 foyers n'a pas été concrétisé dans sa totalité en raison du départ d'un agent. Il a été nécessaire de mettre en place une nouvelle procédure avec l'utilisation de nouveaux outils dont les développements spécifiques ont demandé un temps d'adaptation.

4 000 foyers ont, toutefois, été relevés durant l'année 2006. Ce sont au total 20 500 foyers qui sont à ce jour répertoriés dans GIRIS.



Relevé GPS réseaux éclairage public

Communes adhérentes à BDCARTO 58



Développer les infrastructures de télécommunications

2006 est l'année de réalisation des projets amorcés en 2005 avec des résultats concrets et des objectifs atteints avec la remise de 20 sites au Conseil Général.

Couverture des zones blanches de téléphonie mobile

Le Siseen est maître d'ouvrage délégué du programme départemental de résorption des zones blanches de téléphonie mobile. 20 pylônes sur les 26 prévus au programme ont été remis aux opérateurs au 31 décembre 2006. Le Siseen est ainsi en avance, son objectif prévoyant la réalisation de 15 sites. Fin 2006, les opérateurs de téléphonie mobile avaient mis en service 11 pylônes couvrant 24 communes. Ce projet a représenté un budget d'environ 1 800 000 € TTC sur l'année 2006.

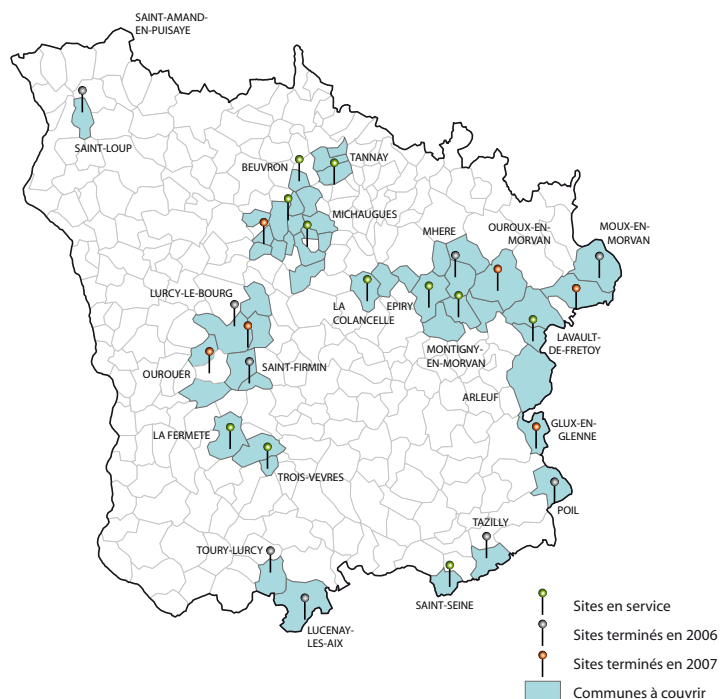


Montage pylône à Saint-Firmin



Prise de vue panoramique avec un ballon

Localisation des pylônes couvrant les zones blanches



Expérimentation sur les courants porteurs

En 2005, le Siseen était retenu dans le cadre de l'appel à projets sur les « Technologies alternatives d'accès à l'Internet haut débit » lancé par la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT). Seule expérimentation CPL en Région Bourgogne, la plate-forme de Lormes était opérationnelle fin 2006, offrant ainsi une solution alternative aux offres classiques d'accès Internet à haut débit (ADSL).



Levage Pylône
à Saint-Firmin

Suivi des services de télécommunications du Sieeen

Suite au renouvellement complet de l'installation téléphonique du Sieeen en 2005, l'attention a été portée durant l'année écoulée sur le suivi des commandes des utilisateurs et l'analyse des factures. Différentes demandes ont ainsi été traitées : suivi des forfaits, modifications d'options (présentation du nom, secret permanent...), arrivées et départs de collaborateurs, ajout d'un poste sans-fil pour le standard du service Électricité. Le suivi des factures a permis de mettre à jour des erreurs de facturations importantes (remboursement de la somme de 1 500 € par France Télécom).

Pour mener à bien ce projet, le Sieeen a notamment fait appel à la SAEM Vialis, fournisseur d'accès Internet de Colmar. L'offre Internet illimité à partir d'une prise électrique a été commercialisée, fin 2006, auprès des habitants de Lormes. Elle se décline sous trois formules :

- CPL Cyberdécouverte à 14,90 € TTC pour un débit de 320 kbit/s
- CPL Cybersurf à 26,90 € TTC pour un débit de 1 200 Kbit/s
- CPL Cyberfirm à 34,90 € TTC pour un débit de 2 500 kbit/s

On comptait fin décembre plusieurs abonnés : la mairie de Lormes, l'école maternelle, la Mission Numérique du Pays Nivernais-Morvan (partenaires de l'expérimentation), 1 commerce et 3 particuliers. Des problèmes de stabilité du réseau perturbent les connexions. Mais il est difficile d'en déterminer la source exacte et d'apporter les ajustements nécessaires.

Les nouveaux tests entrepris révèlent la nécessité de réaliser des paramétrages fins sur les équipements CPL. La stabilisation du réseau et le développement des abonnements sont les priorités de l'année 2007.



Lexique

Courants porteurs en ligne

Technologie qui permet la transmission de données numériques et vocales par les câbles électriques. Les CPL concernent tout autant les services de transmission à distance que les réseaux internes aux habitants et aux entreprises.

Enfouissement des réseaux France Télécom

La loi sur la confiance dans l'économie numérique prévoit la coordination des opérations de dissimulations esthétiques des réseaux. Le Sieeen et France Télécom ont signé, dans ce cadre, une convention départementale le 27 juin 2005 qui matérialise, au plan local, les dispositions de la loi.

- Génie civil Télécom : les études et les travaux sont réalisés par le Sieeen sur la base d'une esquisse fournie par France Télécom ; ils sont facturés TTC à la commune, France Télécom remboursant à celle-ci les fournitures de génie civil.
- Câblage : France Télécom réalise et finance les études et travaux. La commune prend en charge 49 % de la dépense totale

Si les principes de la convention sont satisfaisants, des difficultés se font jour avec France Télécom dans les modalités d'application pratique notamment en matière de délais de réalisation des chantiers :



Pylône à Alligny-en-Morvan

- Seuls 4 à 5 esquisses par mois, sur la base des priorités définies le mois précédent, sont transmises au Sieeen
- France Télécom impose une validation des études réalisées sur la base de leurs esquisses, engendrant ainsi des retards
- Le dépassement du délai maximum de 2 mois pour la réalisation des câblages après la fin des travaux de génie civil est fréquent
- Le manque de transparence de France Télécom dans la gestion des flux financiers ne permet pas au Syndicat d'avoir une lecture globale des moyens réellement mis en œuvre par France Télécom.



Baies GSM à Tannay

S'organiser pour répondre aux attentes des collectivités

Le Siseen est l'outil de coopération intercommunale dont se sont dotées les collectivités nivernaises pour les accompagner dans leurs missions de service public. Afin de répondre au mieux à leurs besoins, le syndicat déploie une organisation fondée sur l'efficacité des moyens engagés.

	Électricité	Gaz	E.P et Signalisation lumineuses	Déchets ménagers	Réseau de chaleur
Communes	2	35	252	1	1
Syndicats intercommunaux	23	-	-	6	-
Communauté de communes	-	-	2	8	-
Conseil Général	-	-	1	-	-

Les adhérents

Au cours de l'exercice, le Syndicat a enregistré l'adhésion de nouvelles collectivités au titre du transfert de la compétence éclairage public et signalisation lumineuse. Désormais, syndicat à la carte, la liste des adhérents au 31 décembre 2006 s'établissait comme sur le tableau ci-dessus.

Fonctionnement des instances

En 2006, les instances syndicales se sont réunies régulièrement pour définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques du Siseen, parmi lesquelles :

- Vote des budgets 2006 et adoption des comptes administratifs 2005
- Passation d'un emprunt
- Barème des prestations-subventions cotisations 2007
- Marché de travaux électrification et éclairage public
- Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée réseaux de télécommunication
- Inventaire éclairage public : modalités
- Mission MDE sur les départs basse tension
- Renouvellement des marchés de transfert déchets ménagers
- Transfert des marchés de tri au Syndicat
- Contrat unique de valorisation des emballages
- Convention de maîtrise d'ouvrage délégué pour un réseau de chaleur
- Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Convention achat matériel informatique
- Contrat d'abonnement des collectivités au SIG.



Réunion du Bureau syndical

Indicateurs financiers

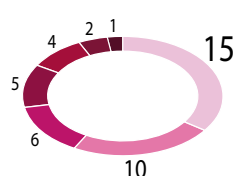
Bilan comptable

Le Siseen a émis en 2006 un total de 4 112 mandats et 2 876 titres pour un montant consolidé respectivement de 24 021 909 € en dépenses et 29 946 701 € en recettes. On note une progression de +11% des ordres de paiement ou de recouvrement.

Budget	Mandats	Titres
Énergies	3 088	1 419
Déchets ménagers	694	474
Prestations de service	330	983
Total	4 112	2 876

Le Syndicat a eu recours à plus de 300 fournisseurs dont 90 % ont réalisé un chiffre d'affaires compris entre 1 000 et 50 000 € ; 43 % d'entre eux sont bourguignons.

Répartition des réunions 2006



- Réunion de syndicats primaires
- Commission d'appel d'offres
- Bureau syndical
- Réunion des Présidents de structures déchets ménagers
- Comité syndical
- Commission de travaux
- Commission thématique : communication externe

Gestion financière et de trésorerie

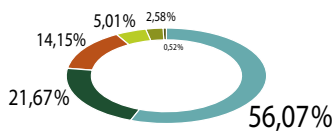
Le Syndicat a différé la passation des emprunts à souscrire par un effort accru sur la mobilisation des subventions à percevoir.

La ligne de trésorerie a été tirée à hauteur de 800 000 € pour le secteur des énergies et 400 000 € pour les déchets ménagers pour un coût global de 31 043 €. Le délai de paiement moyen en 2006 s'est établi à 38 jours.

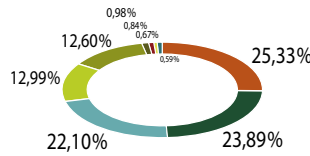
Poursuivant son effort de consommation des crédits de paiement, les programmes de travaux sont soldés dans les 24 mois.

Compte administratif énergie

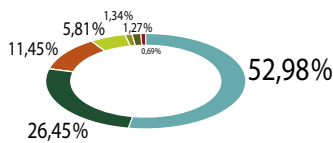
Dépenses exploitation : 4 480 618 €



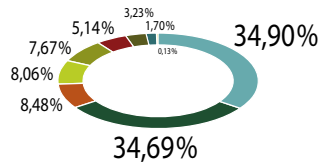
Dépenses investissement : 10 366 390 €



Recettes exploitation : 7 101 192 €



Recettes investissement : 13 176 800 €

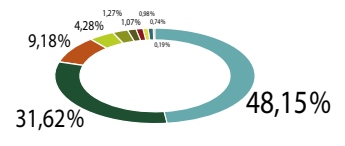


52,98%	Taxes d'électricité	3 762 448 €
26,45%	Produits des services	1 878 073 €
11,45%	Etudes en régie	813 167 €
5,81%	Produits de gestion courante	412 857 €
1,34%	Produits exceptionnels	95 303 €
1,27%	Atténuations de charges	90 085 €
0,69%	Dotations et subventions	49 259 €

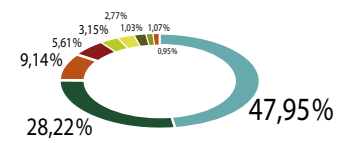
34,90%	FACE	4 599 283 €
30,69%	Excédent capitalisé	4 043 403 €
8,48%	TVA concessionnaire	1 116 999 €
8,06%	Redevance concessionnaire	1 062 447 €
7,67%	Collectivités locales	1 011 025 €
5,14%	Département	677 619 €
3,23%	Participation concessionnaire	425 112 €
1,70%	Amortissements immobilisations	224 433 €
0,13%	Fonds européens	16 479 €

Opérations pour compte de tiers

Dépenses : 3 828 004 €



Recettes : 3 652 801 €



47,95%	Eclairage public	1 751 500 €
28,22%	Réseau de télécommunication	1 030 923 €
9,14%	Infrastructures téléphonie mobile	333 684 €
5,61%	Signalisation	204 850 €
3,15%	Eclairage (campings, aires, équipements sportifs)	115 236 €
2,77%	Numérisation cadastrale	101 149 €
1,07%	Illuminations	43 037 €
1,03%	Décorations lumineuses	37 688 €
0,95%	Informatique communale	34 734 €

Fiscalité

Pour le second exercice, le Syndicat a établi un budget annexe M4 « Prestations de service » pour les activités Architecture, Equipement, TIC, SPS et Maintenance Éclairage Public. La fiscalité acquittée en 2006 s'est élevée à 121 352 €.

Commande publique

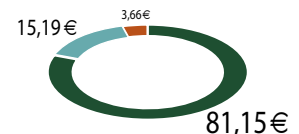
La commande publique est demeurée très soutenue, en 2006, avec 41 consultations lancées dont :

- 20 en interne
- 21 en externe, pour le compte des adhérents réparties entre :
 - l'architecture-équipement : 13
 - les déchets ménagers : 8

Un agent a été chargé de suivre l'ensemble de la passation des marchés pour sécuriser et coordonner l'action des services (Cf. tableau).



Utilisation de la taxe d'électricité pour 100 € perçus

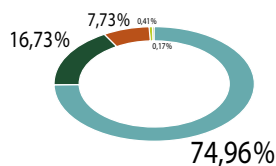


81,15%	Virement à la section d'investissement (travaux réseaux)	81,15 €
15,19%	Subventions éclairage public - numérisation cadastrale	15,19 €
3,66%	Dotations aux amortissements	3,66 €

Compte administratif déchets ménagers

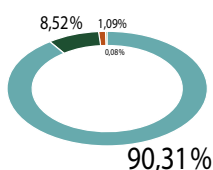
Compte administratif prestations de service

Dépenses exploitation : 2 500 316 €



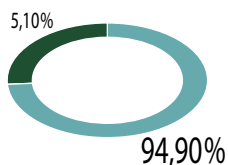
74,96 %	Charges de gestion courante	1 874 195 €
16,73 %	Charges de personnel	418 273 €
7,73 %	Dotations aux amortissements	193 225 €
0,41 %	Charges financières	10 290 €
0,17 %	Autres charges de gestion	4 333 €

Recettes exploitation : 2 437 114 €



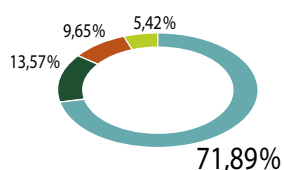
90,31 %	Produits des services	2 200 978 €
8,52 %	Dotations et subventions	207 727 €
1,09 %	Produits exceptionnels	26 453 €
0,08 %	Atténuations de charges	1 956 €

Dépenses investissement : 1 807 790 €



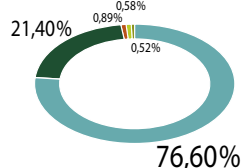
94,90 %	Plate-forme de compostage	1 644 204 €
5,10 %	Station de transfert	88 338 €

Recettes investissement : 2 117 645 €



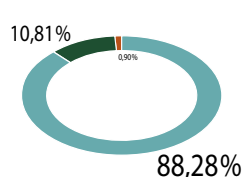
68,12 %	Plate-forme de compostage	1 522 392 €
13,57 %	FCTVA	287 274 €
9,65 %	Amortissement des immobilisations	193 225 €
5,42 %	Station de transfert	114 754 €

Dépenses exploitation : 1 019 092 €



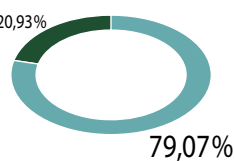
76,60 %	Charges de personnel	780 645 €
21,40 %	Charges de gestion courante	218 121 €
0,89 %	Charges exceptionnelles	9 078 €
0,58 %	Dotation aux amortissements	5 914 €
0,52 %	Autres charges de gestion	5 334 €

Recettes exploitation : 1 026 728 €



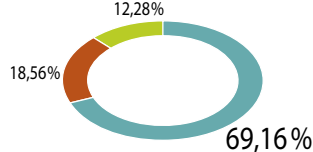
88,28 %	Produits des services	906 423 €
10,81 %	Produits exceptionnels	111 016 €
0,90 %	Dotations et subventions	9 289 €

Dépenses investissement : 72 414 €



79,07 %	Bâtiments SCEEP	22 033 €
20,93 %	Bâtiments généraux	5 831 €

Recettes investissement : 31 860 €



69,16 %	Bâtiments SCEEP	22 033 €
18,56 %	Dotation aux amortissements	5 914 €
12,28 %	Bâtiments généraux	3 913 €



La masse salariale s'est élevée à 2 512 436 € et a nécessité l'élaboration de 826 bulletins de salaire. Par ailleurs, le Syndicat a poursuivi son action en faveur de la formation en alternance et de la professionnalisation des étudiants en accueillant 4 apprentis et 10 stagiaires.

La mise en œuvre du plan de formation, élaboré en partenariat avec la délégation locale du CNFPT, a donné lieu à 644 jours de formation se répartissant ainsi :

- Formation initiale : 84 jours
- Formation continue : 214 jours dont intra 109 jours
- Alternance : 346 jours.

51 journées ont été dédiées à des participations à des séminaires, colloques ou congrès.

Au total, le Syndicat a consacré 52 589 € à la formation de ses agents.

Poursuivant son effort d'intégration, 4 agents ont suivi une préparation au concours. Cet investissement a permis la titularisation de 3 agents de maîtrise et 3 contrôleurs de travaux.

Moyens logistiques

Les missions diversifiées du Sieeen nécessitent l'utilisation de matériel performant.

Parc informatique

- 49 micro ordinateurs avec imprimantes
- 4 serveurs dont un sous environnement Linux et un FTP
- 1 traçeur, 4 photocopieurs scanner en réseau dont 1 couleur et 1 scanner
- 1 duplicopieur
- 2 tablettes PC et 4 PAD.

Équipements topographiques

- 1 tachéomètre
- 1 GPS Carto.

Ressources humaines

Le Sieeen, au 31/12/06, comptait 66 agents dont 33 % d'agents féminins.

Les compétences se répartissent entre 15 emplois de la filière administrative et 51 emplois de la filière technique. 6 agents ont été recrutés en 2006 ; le Sieeen a enregistré 2 départs, 2 mutations et 1 départ en retraite.



Consultations internes (montants TTC)

Marchés de travaux

Marché de requalification de la RN7 – traversée centre-ville de Pougues-les-Eaux	466 338,90 €
Marché d’extension de la plate-forme de Corbigny	126 633,08 €
Marché électricité ER/EP 2007	9 075 000,00 €
Marché de travaux de distribution électrique de Dornecy	224 100,00 €

Marchés de fournitures

Marché de recyclage des poteaux béton €	50 000,00 €
Marché de fourniture de matériels de marquage et de signalisation pour foyers lumineux	69 799,76 €
Marché de fourniture de véhicules légers	79 469,06 €
Marché de fourniture d’un crible bio-déchets	88 025,60 €
Marché de fourniture de bennes bio-déchets	32 292,00 €
Marché de fournitures administratives	92 830,87 €
Marché de fournitures de décorations lumineuses	95 680,00 €
Marché de fourniture de matériel informatique	118 217,62 €
Fourniture de matériels d’entretien de l’éclairage public	99 165,43 €

Marchés de prestations de service

Marché de mission d’expertise sur la distribution de l’électricité et du gaz dans la Nièvre	38 880,00 €
Marché de conseil et d’assistance en démarche de qualité environnementale	15 237,00 €
Marché d’études de faisabilité sur des micro-centrales	28 584,40 €
Marché de transfert des déchets ménagers et assimilés	492 480,00 €
Marché de Carto 200	47 218,08 €
Marché de numérisation et lambertisation cadastrale sous labellisation DGI en Nièvre	16 265,60 €

Marchés de maîtrise d’œuvre

Marché de réalisation d’une chaufferie bois et de son réseau de chaleur	28 445,66 €
---	-------------

Parc véhicules

- 15 véhicules légers dont 5 au GNV
- 10 véhicules utilitaires
- 3 camions nacelles
- 1 camion porteur
- 5 chargeuses télescopiques
- 2 broyeurs
- 1 crible.

L’ensemble a parcouru plus de 910 000 km pour un coût global (entretien, acquisition) de 368 516 €.

Communication

Le Syndicat a poursuivi la mise en œuvre de son plan de communication à 3 ans et procédé à la refonte de sa charte graphique, avec la création d’un nouveau logo.



Les documents institutionnels, un numéro de Terres de SIEEN et le rapport d’activité 2005 ont été diffusés à l’ensemble des collectivités du Département ainsi qu’aux partenaires du Syndicat.

Plusieurs publications ont été conçues :

- Une brochure sur les économies d’énergies : « Ma planète en tête » à destination du grand public, notamment les scolaires
- Un guide des aides financières

- Une exposition sur les déchets ménagers pour les scolaires
- Un guide tous déchets, adaptable à chaque collectivité en cours d’élaboration sera diffusé courant 2007.

Le SIEEN a fait réaliser une fresque de 18 mètres par 5 mètres, représentant une scène de la vie rurale, sur le bâtiment de la plate-forme de Rouy. Le but est double : contribuer à la valorisation du site par une production artistique qui facilite son intégration paysagère et favoriser la concrétisation d’un projet à vocation culturelle.

Trois outils de sensibilisation au tri des bio-déchets ont été conçus pour les collectivités :

- Un document en trois volets incluant un mémo pratique « Le guide du compost »
- Des affiches de sensibilisation sur le « geste utili’terre »
- Un guide des bio-déchets.

Le Syndicat a renouvelé sa participation à la semaine du développement durable, en juin 2006, avec la visite de la centrale photovoltaïque de Saint-Benin d’Azy qui est équipée depuis peu d’un chauffe-eau solaire et d’une pompe à chaleur réversible.

Le SIEEN a aussi participé au Concours Lumières 2006 organisé par le Syndicat des entreprises de génie électrique (SERCE) et Philips Eclairage, avec le parrainage du groupe Moniteur et placé sous le haut patronage du Ministère de la Culture. À ce concours qui récompense les maîtres d’ouvrages qui se



Cheminée des Tréfileries à Fourchambault

consacrent à la mise en valeur du patrimoine par la lumière, le Syndicat a obtenu une mention spéciale du Jury pour la réalisation de la mise en lumière de la Cheminée des Tréfileries à Fourchambault. Symbole du prestigieux passé industriel de la ville, elle se trouve, aujourd’hui, au centre d’un aménagement de la ZAC du Vieux Moulin. Son éclairage est le point de départ du plan lumière de la Ville de Fourchambault où la couleur jouera un rôle essentiel.

Parmi les autres actions de communication 2006 du SIEEN nous pouvons citer :

- Les réunions de pays avec la présentation de divers services et activités du Syndicat
- Recycla’terre, la semaine du tri-compostage qui a accueilli 600 enfants, une soixantaine d’élus, une vingtaine de professionnels et plus de 200 visiteurs tout public sur les plates-formes du Syndicat
- L’inauguration des stations de transfert et les plates-formes de Corbigny et de Château-Chinon
- La participation au Congrès de la FNCCR.

Les relations se sont consolidées avec la presse locale et des liens se sont tissés avec les media nationaux donnant lieu à plusieurs articles référencés.



Fresque du bâtiment technique à Rouy

Distribution
publique d'électricité et de gaz

Développement
des énergies renouvelables

Aménagement
des espaces publics

Traitement
des déchets ménagers et assimilés

Gestion
de l'éclairage public

Technologies
de l'information et de la communication

Système
d'informations géographiques

